



# SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la  
République Arabe Sahraouie Démocratique  
B.P. 244 - 75227 PARIS CEDEX 05  
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 62

SEPTEMBRE  
1982

Prix : 6 F

Commission paritaire n° 58229

**BIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL**

**FRANÇOIS MITTERRAND BIENTÔT AU MAROC**  
**appelons le gouvernement français**  
**à jouer un rôle de paix**

*Lancement d'une pétition nationale*

Monsieur le Président,

A la veille de votre départ au Maroc, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation qui prévaut actuellement au Sahara occidental.

Comme vous le savez, la poursuite de l'occupation militaire d'une partie de la République Arabe Sahraouie Démocratique, 51<sup>e</sup> État de l'O.U.A., par les Forces Armées Royales Marocaines, se trouve aggravée par l'engagement direct des États-Unis dans ce conflit.

Aussi nous saisissons l'occasion de la visite que vous rendez au Roi Hassan II pour vous exprimer nos plus vives inquiétudes sur les risques d'internationalisation d'un conflit ayant pour origine un simple problème de décolonisation. Ces risques sont amplifiés par la récente réouverture de bases américaines au Maroc.

Nous en appelons à votre haute autorité, et cela en référence à vos nombreuses déclarations concernant le

droit des peuples à vivre libres et indépendants sur leurs territoires, pour que votre rencontre avec le Roi du Maroc permette à la France de réaffirmer sa volonté de paix, de justice et de liberté pour toutes les nations du Continent africain.

Il nous semble particulièrement préjudiciable au rayonnement de la France que celle-ci continue à assurer, comme par le passé, une assistance militaire utilisée par le gouvernement marocain pour la poursuite de son agression contre le peuple sahraoui.

Seule une rigoureuse neutralité permettra à la France d'apporter une contribution positive au conflit qui oppose le Maroc à la République Arabe Sahraouie Démocratique, ceci dans le respect des résolutions de l'O.U.A. et de l'O.N.U.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre profond attachement à la paix.

Signature :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Nous retourner d'urgence la feuille figurant en dernière page de ce bulletin, après l'avoir signée.

# Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis sahraouis appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

**Présidence de l'Association :** François Asensi, Alain Benlezar, Jacques Blache, Edmé Boiché, Didier Cadin, Denise Duboscq, Victor Leduc, Marcel Omet, Bernard Parmantier.

**Secrétaire général :** Thomas Jallaud.

**Secrétaires adjoints :** Jean Heckman, Daniel Pipard.

**Comité de rédaction :** Grégoire Carrat, Denise Duboscq, Edouard Roland, Philippe Riché.

**Collaborateurs :** Maurice Barbier, Jean Copans, Constant Hamès, Edmond Jouve, Raoul Weexsten (liste non close).

## Sommaire

L'accord maroco-américain du 27 mai 1982 et ses conséquences ...	3
L'Assemblée générale de l'Association des Amis de la R.A.S.D.	6
Dossier enfants sahraouis 1982 ..	1
Interviews de Professeurs Scarcia Amoretti et Claude Bontemps ..	7
<b>Fiche de lecture :</b>	
Les indications de Léopold Panet sur le Sahara occidental en 1850, par Maurice Barbier .....	10
Pétition .....	12

Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires. Le n° précédent a été diffusé à 4 000 exemplaires.

## EDITORIAL

Vous recevez ce numéro de *Sahara-Info* avec beaucoup de retard, et très probablement en avez été étonné. L'explication est simple : depuis la dernière Assemblée Générale de l'Association (juin 1982), l'ensemble des forces disponibles ont été engagées dans l'accueil des 120 enfants sahraouis en France (voir Dossier), sans oublier le travail quotidien à assurer : courrier, comptabilité, demandes particulières de nos amis sahraouis etc. La réalisation de cette initiative enfants s'est faite au détriment d'une parution régulière du bulletin, dont la publication demande aussi beaucoup d'énergie. Mais nous sommes en train de réorganiser les responsabilités au sein de l'Association, ceci afin de toujours mieux assurer la régularité dans le travail, en particulier l'information. **Toutes les bonnes volontés peuvent se manifester pour participer aux nouveaux départements en voie de constitution, en téléphonant à Jean Heckmann au 329.84.55.**

Depuis juin 1982, « l'événement » principal aura été celui du non-sommet de l'O.U.A. à Tripoli, en Libye. Les pressions américaines y sont pour beaucoup, et elles n'illustrent que trop bien l'offensive tous azimuts des États-Unis en Afrique, et plus particulièrement contre le Front Polisario, dont la lutte revêt aujourd'hui un caractère symbolique en Afrique, et pour laquelle un important courant de solidarité s'est développé à travers le monde. Notre Association ne peut que souhaiter que ce sommet ait lieu, et que les États africains relèvent ainsi le défi lancé par Ronald Reagan contre l'O.U.A.

L'événement important à venir est celui de la visite de François Mitterrand au Maroc, en principe à la fin du mois d'octobre. Nous lançons une pétition autour de ce voyage, rappelant les positions de notre Association, et vous appelons tous à la faire connaître autour de vous, et à nous la retourner signée afin que nous puissions toutes les déposer à l'Élysée.

Dans les mois qui viennent, il nous appartient de mobiliser toutes nos énergies. La gauche au pouvoir ne signifie pas que la politique française sur la question sahraouie va brusquement et magiquement changer. Seule notre action, ainsi que les succès remportés par le Front Polisario, pourront aider à la mise en place d'une nouvelle politique maghrébine qui prenne en compte l'existence dans cette région de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Merci de répondre aux différents appels que vous allez recevoir dans les semaines qui viennent. Nous comptons sur vous.

Thomas JALLAUD  
Secrétaire Général

## Attention !

Dorénavant la nouvelle adresse de l'Association est la suivante :

*Association des Amis de la R.A.S.D.*  
B.P. 244  
75227 PARIS - CEDEX 05

Merci de bien en prendre note.

# L'ACCORD MAROCO-AMÉRICAIN DU 27 MAI 1982 ET SES CONSÉQUENCES



C'est fait. Après des années de consultations et de tractations de coulisse et des mois de forcing par le nouvel ambassadeur au Maroc, Joseph Verner Reed, banquier lié au groupe Rockefeller et connu pour ses idées ultra-conservatrices, le Maroc et les États-Unis ont signé le 27 mai un accord, renouvelable tous les six ans, stipulant que les avions de U.S. Air Force pourraient utiliser les bases aériennes du royaume chérifien en « cas de crise ». Il faut noter, cependant, que le renforcement de l'axe Washington-Rabat n'est que l'aboutissement logique de l'accroissement de l'assistance militaire déjà accordée par le président Carter (voir tableau).

Depuis la fin de l'année dernière, Rabat ne désemplit pas de hauts responsables américains (*Sahara Info* n° 60), soutenant par leur présence la lourde défaillante du Palais après la lourde défaite des Forces armées royales à Guelta Zemmour et le succès grandissant que remporte la République arabe sahraouie démocratique sur la scène mondiale. Vu de Washington, le rapprochement avec le Maroc s'inscrit en droite ligne dans la nouvelle politique, dite de « consensus stratégique », que Alexander Haig s'efforce de mettre sur pied dans le but de consolider l'influence américaine au Moyen-Orient et en Afrique. Avec l'Égypte, l'Oman, le Kenya et la Somalie

(n'oublions pas Israël de Begin), le Maroc est un maillon-clé dans le nouveau dispositif que tisse l'administration Reagan à l'étranger.

Or, la présence militaire américaine au royaume chérifien n'est pas nouvelle. Avant l'indépendance en 1956, la France avait accordé cinq bases au Strategic Air Command ; à l'avènement de l'ère des missiles intercontinentaux, ces bases n'étaient plus d'une grande utilité, et Washington les a fermées en 1963. La marine américaine, pour sa part, a maintenu sa base à Kénitra jusqu'en 1978. L'accord qui vient d'être signé à Washington ouvre de nouveau le Maroc aux besoins de la machine de guerre U.S. Le calcul

cynique du roi Hassan pourrait être résumé de la manière suivante : intégrant le Maroc dans le nouvel « empire américain », il peut compter sur Washington pour une aide plus importante afin de poursuivre sa guerre d'agression contre le peuple sahraoui. Il est regrettable que l'opposition marocaine se soit fait encore piéger dans les mailles du palais, montrant qu'elle est largement incapable d'empêcher le Maroc de devenir un pion américain dans l'échiquier politique mondial...

Pion, mais pion important. Dans l'optique des stratèges américains, le Maroc, situé dans la pointe nord d'Afrique, est un relais de choix, d'autant plus important que plusieurs de ses alliés dans la Méditerranée sont fragiles. Les Américains disposent, certes, en Espagne, de bases puissantes, et même si ce pays a dernièrement intégré l'O.T.A.N., Washington s'inquiète des effets d'une possible arrivée au pouvoir du Parti socialiste ouvrier espagnol l'année prochaine. En effet, la victoire électorale des socialistes en Grèce, en 1981, soulève actuellement de graves problèmes pour les généraux américains. Donc, le Maroc est considéré comme une base sûre, qui, de surcroît, pourrait être appelée à se développer pour étayer l'influence de Washington dans le monde arabe et en Afrique au sud du Sahara.

Afin de consolider le trône du roi Hassan, l'administration Reagan tente de convaincre le Congrès américain du bien-fondé de l'accroissement de l'assistance militaire à Rabat. Déjà en avril, l'ambassadeur Reed, personnage flamboyant sorti des films hollywoodiens des années 50, a annoncé « *le triplement d'aide militaire américaine* ». La première réunion de la Commission mixte militaire maroco-américaine, tenue à Fès fin avril, portait essentiellement sur la nature des armes et engins à fournir aux F.A.R. La visite du roi à Washington fin mai devait, en principe, être le point d'orgue de la campagne visant à convaincre le congrès et l'opinion publique outre-Atlantique que le Maroc était son meilleur ami en Afrique et dans le monde arabe. Or, au Congrès l'alliance maroco-américaine n'est pas appréciée par tous. Les voix se sont élevées pour dire qu'en liant son sort à celui du roi Hassan et à sa politique d'agression au Sahara occidental, les États-Unis préparent, comme en Iran, des lendemains qui ne chanteront pas. Des 100 millions de dollars d'aide militaire demandée par l'administration Reagan pour le Maroc, seulement la moitié a été finalement allouée, ce qui représente néanmoins une augmentation significative par rapport aux années précédentes (voir tableau).

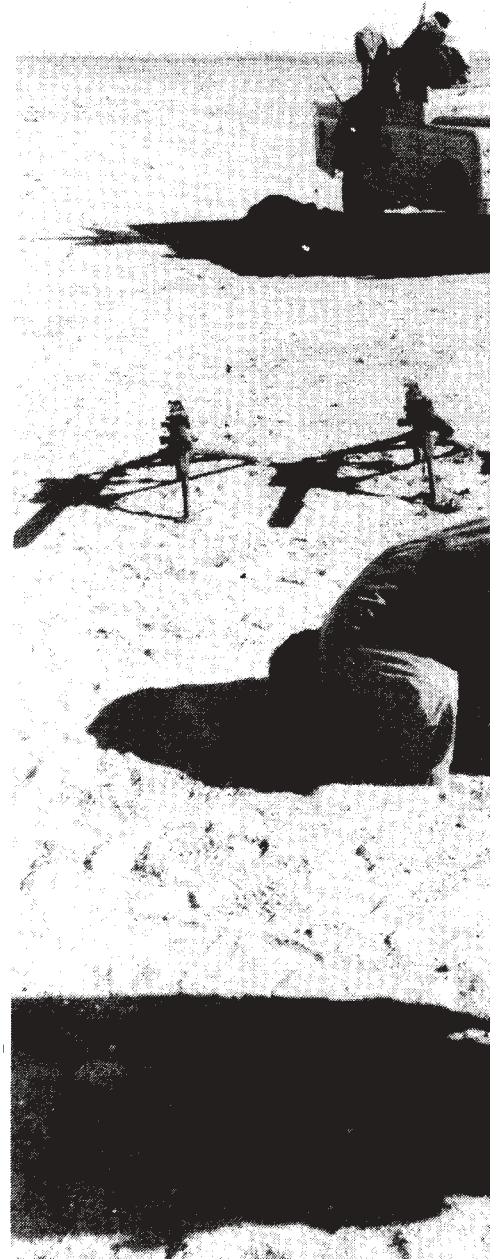
Vente d'armes U S au Maroc 1974-1982  
(millions de dollars)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
<i>Nouveaux contrats signés</i>	8.1	242.0	105.3	37.1	7.6	3.5	274.4	47.9	30.0*
<i>Livraisons</i>	4.0	2.4	15.8	33.7	87.4	133.5	61.6	135.5	—
<i>L'Aide financière militaire</i>	3.0	14.0	30.0	30.0	43.0	45	25	33.4	50

\* Estimation. Source : documents du Congrès américain.

D'autre part, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a récemment voté une résolution stipulant que les États-Unis « *ne devraient pas fournir au Maroc une assistance militaire qui aurait comme but principal de permettre à ce pays de lancer les offensives au Sahara occidental* ». Il est à craindre que les militaires américains trouvent les moyens de détourner cette assistance, et de renforcer la capacité offensive des F.A.R. dans sa lutte contre le peuple sahraoui. En théorie, Washington prétend que son aide militaire au roi Hassan est censée ramener la paix dans la région. Au contraire, la plupart des observateurs de la scène politique à Washington pensent que Rabat sera encouragé par l'accroissement de l'aide militaire et va, en conséquence, essayer d'intensifier le conflit. Si la paix est le but véritable de la politique de Washington, il est curieux que le gouvernement américain ait mis fin à ses timides contacts avec le Front Polisario. Les diplomates américains n'ont pas également ménagé leurs efforts au sein de l'O.U.A. pour saboter la décision qui a permis à la R.A.S.D. d'occuper sa juste place parmi les nations africaines. Finalement, il est aussi à craindre que plusieurs clauses du dernier accord maroco-américain aux conséquences imprévues restent secrètes.

Comme au Salvador aujourd'hui, et hier en Iran, les Américains pensent qu'ils sont capables de consolider les régimes qui luttent contre la cause des peuples. A cet égard, Washington a envoyé au Maroc une équipe pour recycler les pilotes marocains dans les techniques de neutralisation des missiles sol-air. Vingt-cinq bérets verts sont en train d'entraîner les troupes d'élite marocaines en lutte anti-insurrectionnelle. De plus, des militaires américains ont été observés à plusieurs occasions au Sahara occidental où ils conseillent l'état-major marocain dans la mise en place du dispositif de défense autour du « *triangle utile* ». Aux États-Unis, le nombre de stagiaires marocains dans les écoles militaires



Un peuple prêt à tout

devrait croître de 168 en 1982 à 514 l'année prochaine. En ce qui concerne les armements, l'administration Reagan a rendu publique, en avril, la décision de fournir 381 missiles air-sol Maverick et 18 hélicoptères Bell 206. Cependant, les F.A.R. ont déjà beaucoup de mal à assimiler et à garder opérationnels des systèmes d'armement sophistiqués déjà livrés, tels les chasseurs F-5, les avions de reconnaissance OV-10, les canons Vulcan et les missiles anti-chars Chapparel. La crise économique sans précédent qui secoua le royaume l'a même empêché de payer,

en dépit des pétro-dollars saoudiens (on parle de 41 milliards de dollars par an), les armements déjà commandés, comme le système de détection radar à sol fourni par Westinghouse et 108 chars M-60.

La sous-commission sur l'Afrique de la chambre des représentants a voté, fin avril, une résolution en forme de mise en garde à la poursuite de la politique de Reagan dans l'affaire du Sahara occidental : « Avec la prolongation de la guerre, il est à craindre que des changements politiques au Maroc seront plus radicaux et plus destabilisa-

teurs. » En poursuivant une politique à courte vue et en bafouant les droits du peuple sahraoui, Washington sème les grains des bouleversements futurs dans le Nord-Ouest africain.



## « La France aurait dû dénoncer avec fermeté l'intervention américaine »

*déclare M. Ibrahim Hakim,  
ministre des Affaires étrangères  
de la R.A.S.D.*

« Nous avons une volonté politique d'œuvrer pour que la paix revienne dans la région, malheureusement, ce sentiment n'est pas partagé par les autorités marocaines » a déclaré M. Ibrahim Hakim, ministre des Affaires étrangères de la R.A.S.D. au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 21 juin 1982 à Paris au siège de l'Association de la presse étrangère.

« Si le régime expansionniste marocain avait la volonté politique de faire la paix, il ne se serait pas adressé à Washington pour s'armer » a-t-il observé.

Interrogé à propos de l'organisation d'un référendum, M. Hakim a souligné que cette opération « n'est qu'un aspect des éléments nécessaires à l'instauration de la paix. Il faut, a-t-il ajouté, qu'il y ait, au préalable, des négociations pour aboutir à un accord de paix complet ». Il a précisé que le roi du Maroc persiste, à ce sujet, dans sa position de refus.

Dans un exposé d'introduction, avant les questions de journalistes, M. Hakim a déclaré que « l'état de guerre se poursuit au Sahara occidental où les expansionnistes marocains se sont retranchés sur 480 km<sup>2</sup> » ... et que « le peuple sahraoui poursuivra sa lutte de légitime défense tant que persistera le défi marocain ».

Le ministre des A.E. de la R.A.S.D. a souligné que l'accord du Maroc avec les États-Unis aura des répercussions tant sur le plan militaire que politique.

« Les bases militaires cédées aux U.S.A., a-t-il ajouté, renforcent le potentiel militaire du Maroc, introduisent en signe de défi les bases étrangères dans le continent africain et constituent un danger, voire l'internationalisation du conflit. »

« Mais, a précisé M. Hakim, cette intervention ne peut que soulager le Maroc mais ne le guérira pas. » Il a rejeté les arguments avancés par les Américains pour tenter de justifier cet accord. De même qu'il a déploré l'attitude des pays européens, « en particulier la France, qui auraient dû dénoncer avec fermeté cette intervention américaine ».

# Assemblée générale de l'Association des Amis de la R.A.S.D.

Élection du nouveau Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 12 juin.

Élection du Bureau, de la Présidence, du Trésorier, de la Commission de gestion financière lors du Conseil d'administration du 26 juin.

## 1) Le Bureau :

Au nom du Bureau sortant Denise Duboscq présente 15 candidats.

Une candidature est ajoutée pour le comité du Mans, Régine Villemont.

Deux candidatures individuelles sont présentées pour le comité des Hauts-de-Seine, François Lancon et Vincent Planelles.

René Toussaint propose que l'élection se fasse par acclamation.

A la majorité simple, le C.A. accepte cette proposition, en donnant son accord pour que le nombre de membres du Bureau soit supérieur aux 15 prévus dans les statuts.

18 camarades dont les noms suivent, sont élus :

Grégoire Carrat, Alain Chenal, Benoît Decq, Denise Duboscq, Pierre Gueant, Didier Guillot, Jean Heckmann, Thomas Jallaud, François Lancon, Nicole Leguy, José Osaba, Daniel Pipard, Vincent Planelles, Denis Pryn, Armelle Riché, Philippe Riché, Angel Tapia, Régine Villemont.

## 2) La Présidence :

Au nom du Bureau sortant, Denise Duboscq présente 9 candidats.

Vote pour la liste entière : unanimité.

Vote pour les candidats : acclamation.

Sont élus Présidents de l'Association :

François Asensi, Alain Benlezar, Jacques Blache, Edme Boiche, Didier Cadin, Victor Leduc, Marcel Omet, Bernard Parmentier.

## 3) Secrétariat :

Au nom du Bureau sortant, Denise Duboscq propose qu'en plus du Secrétaire général, deux secrétaires adjoints soient élus.

Vote pour la proposition : unanimité.

Vote pour les candidats : unanimité.

Sont élus :

Secrétaire général : Thomas Jallaud, secrétaire adjoint : Jean Heckmann, secrétaire adjoint : Daniel Pipard.

## 4) Trésorier :

Au nom du Bureau sortant, Denise Duboscq propose de reconduire le trésorier sortant :

Pierre Gueant est élu à l'unanimité.

## 5) Commission de gestion financière :

Au nom du Bureau sortant, Denise Duboscq propose 4 candidatures :

Pierre Gueant, René Toussaint, Denis Pryn, Thomas Jallaud.

Deux candidatures individuelles sont déposées :

Vincent Planelles, Anezki Bouhadoun.

Les 6 membres sont élus à l'unanimité.

## 6) Constitution des départements de travail :

Cinq départements sont créés :

1) Intérieur — Comités locaux.

2) Information.

3) Relations extérieures.

4) Humanitaire.

5) Diffusion.

Chaque membre du Conseil d'administration devra choisir un département dont l'animation sera confiée aux membres du Bureau.

Le C.A. donne son accord sur ces propositions.

*A l'initiative de l'Association  
des Amis de la R.A.S.D.*

## **120 ENFANTS SAHRAOUI PASSENT LEURS VACANCES EN FRANCE**



# Célébration à Paris du 8<sup>e</sup> anniversaire de la R.A.S.D.



C'est une tradition désormais bien établie que de se retrouver chaque année pour fêter le 27 février, jour de la proclamation de la R.A.S.D. à Bir Lehlou en 1976. Loin de sombrer dans la routine, la réception offerte, tous les ans à cette occasion, conjointement par la Représentation en France du Front Polisario et l'Association des Amis de la R.A.S.D. est une des occasions de mesurer l'audience et l'appui toujours croissants dont bénéficient la R.A.S.D. et le Front Polisario en France et dans le monde.

Ainsi le 13 mars dernier, dans les salons de l'hôtel Concorde Saint-Lazare, on relevait la présence de l'Ambassadeur de Haute-Volta, dernier pays en date (le 4 mars exactement) à avoir reconnu la R.A.S.D., de nombreux autres pays dont Cuba, Bénin, Algérie mais aussi Nigeria, U.R.S.S., R.D.A., Tchécoslovaquie... étaient représentés. Plusieurs parlementaires

(MM. Barbin, Parmantier, Rouquette...), associations (A.F.A.S.P.A., Ligue des droits de l'Homme...), organes de presse (Radio-France Internationale, Afrique-Asie, l'Humanité...), sans oublier la « masse » des amis de l'association, ont pris connaissance de la déclaration pour la paix au Sahara occidental (voir première page du précédent numéro) de la bouche de Daniel Pipart, secrétaire général. Ensuite Jean-Charles Nègre, pour le parti communiste français, puis Raoul Weexsten, pour le parti socialiste, ont successivement renouvelé le soutien de leurs organisations à la lutte du peuple sahraoui et du Front Polisario ; enfin le représentant en France, Fadel Ismail, a clos la soirée en rappelant notamment que des témoignages de soutien comme celui de ce soir encouragent le peuple sahraoui dans sa détermination face à l'intransigeance de la monarchie marocaine.

## Les 57 pays reconnaissant la R.A.S.D. (mars 1984)

Pays	Années	1976 (10 pays)	1977 (1 pays)	1978 (5 pays)	1979 (17 pays)	1980 (12 pays)	1981 (5 pays)	1982 (4 pays)	1983 (1 pays)	1984
Afrique (29 pays)		Madagascar (28-2) Burundi (29-2) Algérie (6-3) Bénin (9-3) Angola (9-3) Mozambique (11-3) Guinée-Bissau (13-3) Togo (15-3) Rwanda (30-3)	Seychelles (25-10)	Congo (3-6) Sao Tomé et Príncipe (20-6) Tanzanie (9-11)	Éthiopie (24-2) Cap-Vert (4-7) Ghana (24-8) Ouganda (6-9) Lesotho (9-10) Zambie (12-10)	Sierra Léone (27-3) Libye (15-4) Swaziland (28-4) Botswana (14-5) Zimbabwe (3-7) Tchad (4-7) Mali (4-7)		Ile Maurice (16-7)		Mauritanie (27-2) Haute-Volta (4-3)
Asie (8 pays)		Corée du Nord (15-3)		Yémen du Sud (2-2)	Vietnam (2-3) Cambodge (10-4) Laos (9-5) Afghanistan (23-5)	Iran (27-2) Syrie (15-4)				
Amérique latine (14 pays)				Panama (22-6)	Grenade (24-8) Guyana (1-9) Dominique (1-9) Sainte-Lucie (1-9) Jamaïque (4-9) Nicaragua (6-9) Mexique (8-9)	Cuba (20-1) Costa-Rica (30-10)		Bolivie (17-12) Surinam (21-8) Vénézuéla (3-8)	Équateur (14-11)	
Océanie (6 pays)						Vanuatu (26-11)	Kiribati (12-8) Papouasie - Nouvelle Guinée (12-8) Iles Salomon (12-8) Turalu (12-8) Nauru (12-8)			





*Mohamed Habiballah, représentant du Front Polisario en France, accueille les enfants*

**LISTE DES COMMUNES  
AYANT PARRAINÉ  
L'ACCUEIL  
DES ENFANTS SAHRAOIS  
AU MOIS DE SEPTEMBRE 1982**

Albi .....	1 enfant
Amiens .....	2 enfants
Argentueil .....	2 enfants
Bron (Secours Populaire) ..	1 enfants
Bourg-en-Bresse .....	1 enfant
Bourges .....	7 enfants
Brest .....	1 enfant
Chambéry .....	2 enfants
Chateaudun .....	1 enfant
Coueron .....	1 enfant
Denain .....	1 enfant
Douarnenez .....	1 enfant
Epernay .....	1 enfant
Grand Vire .....	1 enfant
La Ciotat .....	1 enfant
La Courneuve .....	1 enfant
Lanester .....	1 enfant
Lorient .....	1 enfant
Massy .....	1 enfant
Montbéliard .....	1 enfant
Montluçon .....	1 enfant
Montpellier .....	1 enfant
Nevers .....	2 enfants
Poissy .....	2 enfants
Riom .....	1 enfant
Saint-Brieuc .....	1 enfant
Saint-Égrève .....	1 enfant
Saint-Étienne .....	2 enfants
Saint-Herblain .....	2 enfants
Saint-Malo .....	1 enfant
Taverny .....	1 enfant
Vaulx-en-Velin .....	1 enfant
Vigneux-sur-Seine .....	1 enfant
Villepinte .....	1 enfant
C.G.T. ....	2 enfants

Soit 49 enfants de parrainés.

**LISTE DES COMMUNES  
AYANT ACCORDÉ  
UNE SUBVENTION POUR CE  
PROJET**

Bois d'Arcy .....	2 500 F
Combs-la-Ville .....	1 000 F
Houilles .....	1 000 F
Mantes-la-Ville .....	2 000 F
Montereau .....	3 000 F
Petit-Quevilly .....	500 F
Trappes .....	2 500 F
Sainte-Geneviève-des-Bois ..	500 F
Villiers-le-Bel .....	1 500 F
Sartrouville .....	500 F
Villerupt .....	500 F
Canteleu .....	100 F

Soit à peu près 3 enfants de parrainés.

# ORGANISATION ET PROGRAMME DU SÉJOUR

## Séjour du mois d'août

**Nos 120 jeunes amis sahraouis sont arrivés en deux groupes successifs de 60 chacun lors des mois d'août et de septembre.**

A l'invitation de Grenoble, Rennes, Reims, Rezé-les-Nantes et Saint-Denis, 6 groupes de 10 enfants ont été constitués pour partager, du 2 au 27 août, un séjour avec des jeunes français dans des centres de vacances de ces communes. Grenoble a invité deux groupes de dix enfants.

Ces séjours ont été soigneusement préparés avec chacune de ces communes et les différents responsables chargés du secteur de l'enfance et de la culture. Il y a eu lieu à notre niveau d'informer largement, lors des réunions programmées à cet effet, les élus et les cadres communaux particulièrement motivés par cette expérience. Nous avons été impressionnés par la qualité de l'accueil, de la disponibilité et du sérieux qui ont caractérisé les rapports entre les municipalités et les secteurs concernés, et l'Association Nationale.

Le dispositif retenu fut le même pour les cinq communes, à savoir :

— un groupe de 10 jeunes sahraouis encadré par un moniteur sahraoui et un moniteur bilingue d'origine maghrébine ;

— sensibilisation à l'ensemble du personnel et des enfants des centres de vacances sur la présence de groupes de jeunes sahraouis avant l'arrivée de ceux-ci ;

— intégration progressive aux activités et au rythme des colonies ;

— favoriser au maximum les échanges entre les deux cultures ;

— profiter de ces séjours pour une information plus large et politique au niveau local par le relais des media ;

— organiser dans chacune des municipalités une réception officielle avec les élus, le Front Polisario et l'Association Nationale.

Ces différents séjours ont rencontré un immense succès. L'intégration de nos jeunes amis n'a posé aucune difficulté malgré l'obstacle de la lan-

gue. L'Association Nationale a toujours été présente et en rapport étroit avec les centres de vacances afin de répondre quotidiennement aux multiples questions qui pouvaient surgir.

Une nouvelle fois nous remercions les différentes équipes d'animation et plus particulièrement les directrices et directeurs de ces colonies qui ont su réserver à nos amis un séjour empreint d'une chaleur et d'un dévouement admirables.

Une réunion de toutes les personnes des différentes villes, qui ont participé à la préparation et à la réalisation de ces séjours est prévue le 23 octobre dans le but d'échanger les impressions et les expériences de chacun, de dresser un bilan et d'élaborer un document qui dégagerait l'originalité et l'analyse de cette initiative sous ses différents volets (culturels, sanitaires, psychologiques, sociologiques, politiques).



## INTERVIEW DE Mme JANON maire adjointe de la ville de Grenoble

que des enfants qui sont injustement touchés par la guerre puissent vivre pendant un peu de temps, comme tous les enfants. De solidarité envers le peuple sahraoui et de l'action conduite par le Front Polisario, dans leur lutte pour la conquête de leur indépendance nationale.

*Question 2 :* Pensez-vous que la venue d'un groupe de 20 jeunes Sahraouis accompagnés de leur instituteur puisse avoir un impact sur la population grenobloise et la sensibiliser à la lutte de ce petit peuple ?

*Mme Janon :* Certainement, puisque lorsque la décision d'accueillir les vingt a été prise, c'est très officiellement au cours d'une séance publique du Conseil municipal, et que la presse en a rendu compte.

*Question 3 :* Estimez-vous que la rencontre

entre enfants d'origine et de culture si différentes puisse créer un courant d'amitié entre nos deux pays ?

*Mme Janon :* Bien sûr, car nous savons bien que l'échange de cultures, de traditions, de jeux, de connaissances, sont facteurs de paix, et ces rencontres d'enfants différents qui se « re »-connaissent sont des actions essentielles pour se garantir la « paix ».

*Question 4 :* Souhaiteriez-vous que des échanges s'établissent entre les enfants de Grenoble et les jeunes Sahraouis au terme de leur séjour ?

*Mme Janon :* De tout cœur, et cette question a d'ailleurs déjà été évoquée lorsque nous avons reçu M. Habiballah, représentant du Front Polisario, à Grenoble le 28 juin 1982.

*Question 1 :* Votre municipalité va accueillir au mois d'août 20 jeunes enfants Sahraouis dans ses Centres de Vacances de l'Isère et du Var. Pouvez-vous nous dire le sens que vous donnez à cet accueil ?

*Mme Janon :* Un sens humanitaire et de solidarité. Humanitaire, car il nous paraît important

## Quelques manifestations autour des 20 enfants sahraouis accueillis par Grenoble

### 2 août

1 groupe de 20 enfants + 2 accompagnateurs sahraouis + 1 accompagnateur Association, Didier Guillot.

Départ Alger 10 heures, arrivée Marignanne 12 h 30.

#### Accueil à l'Aérogare

— Diverses personnalités politiques et syndicales de Marseille.

— Maire adjoint de Grenoble.

— 1 représentant du Front Polisario, Monsieur Habiballah.

— Monsieur J.-M. Charriaux du Comité Marseille de l'Association.

— Monsieur T. Jallaud de l'Association nationale.  
— La presse régionale.

13 heures : Déjeuner sur invitation de la Fédération du Parti communiste.

14 h 30 : Réception au Grand Pavois, Siège du Conseil régional de Provence-Côte d'Azur sur invitation de Monsieur Michel Pezet, président du Conseil régional.

15 h 30 : A l'initiative du Conseil régional visite des Iles du Frioul.

19 heures : Souper aux îles du Frioul à l'invitation de la Fédération Léo-Lagrange.

21 heures : Hébergement pour la nuit assuré par la Fédération du Parti socialiste, à l'Auberge de Jeunesse Bonneveine.

Distribution des trousseaux offerts par le Secours populaire.



Réception au siège du Conseil régional de Provence Côte-d'Azur

### 3 août

9 heures : 1 groupe de 10 enfants + 1 accompagnateur sahraoui et une animatrice bilingue gagnent Grenoble en train. Un car les accompagne ensuite au Centre de Vacances d'Echarlière à Autrans (Isère).

L'autre groupe se rend en car à Massacan à Lagarde (Var).

Visite médicale approfondie dans les deux centres.

### 19 août

Visite officielle de MM. Habiballah et Jallaud pour l'Association en présence de deux maires adjoints de Grenoble au Centre d'Echarlière.

### 20 août

Même visite à Massacan.

Réception officielle à la Mairie de Lagonde (Var).

**Ce programme d'accueil a été mis au point par le Comité régional Aix-Marseille en étroite rapport avec l'Association nationale. Il témoigne de l'activité de ce comité et de sa réelle audience. Cela est aussi le résultat d'une parfaite coordination harmonieuse entre Aix-Marseille et le National.**

## Quelques manifestations autour des 40 enfants sahraouis accueillis par Reims, Rézé-les-Nantes, Saint-Denis et Rennes

### 2 août

Un groupe de 30 enfants + 4 accompagnateurs Sahraouis + 1 accompagnateur de l'Association.  
Départ Alger 11 h 45. Arrivée Orly-Sud 14 h 25.

#### Accueil à l'Aérogare

- Maire de Champigny.
- MM. Habiballah et Moussaoui du Front Polisario.
- Association nationale : 1 dizaine de membres.
- 2 animateurs bilingues détachés pour Rézé-Les-Nantes et Reims : MM. Damel et Mosshen.
- Presse.
- Petite réception d'accueil offerte par la C.G.T. Val-de-Marne.

15 heures : La municipalité d'Athis-Mons organise l'après-midi.

Visite de Paris en car et goûter.

19 heures : Hébergement et repas à « L'avenir social » d'Orgement.

Distribution des trousseaux offerts par le Secours populaire.

### 3 août

Lever cinq heures — toilette — petit-déjeuner.

Départ en car à 6 h 15.

Les trois groupes accompagnés, chacun de deux animateurs (sahraoui et bilingue) se rendent au point de départ pour gagner les centres de vacances.

#### 1) Groupe Reims

Départ gare de l'Est à 8 h 03.

Un accueil chaleureux leur est réservé à l'arrivée en gare de Reims.

Monsieur Michel Delaître, maire adjoint participe à cet accueil.

Monsieur Gérard Joly, directeur de ce centre a été enthousiasmé par cette expérience. De leur propre initiative les enfants du centre ont sollicité leurs parents afin qu'ils collectent des vêtements pour les petits sahraouis.

Monsieur Joly nous a fait parvenir 125 kilos de vêtements en très bon état que nous expédierons vers les campements au prochain avion.

La réception officielle à la Mairie a lieu le 17 août. Le militant qui devait représenter l'Association a eu malheureusement un empêchement de dernière minute.



#### 2) Groupe Rézé-Les-Nantes

Départ Gare Montparnasse à 8 h 08.

Un car transporte les enfants jusqu'au centre de la Pinelais à St-Père-en-Retz.

Malgré les lourds problèmes de santé de 4 enfants le séjour s'est parfaitement bien déroulé. Là encore, Monsieur Jean-Louis Charleux, directeur, et toute l'équipe furent enchantés du séjour des jeunes sahraouis. Martine Richard, animatrice permanente à l'office municipal des Centres de Loisirs éducatifs

pour l'enfance de la ville de Rézé a déployé une grande énergie à assurer les examens médicaux, nombreuses visites et soins nécessaires aux enfants.

La réception officielle à laquelle participaient des élus et Monsieur Jacques Saillant, président de l'O.L.E. a eu lieu le 24 août.

Monsieur D. Pipard représentait l'Association.

### 3) Groupe Saint-Denis

Le séjour a commencé par la réception officielle à l'Hôtel-de-Ville de St-Denis en présence de Monsieur Le Maire adjoint. Le Front Polisario était représenté



par Monsieur Habiballah et l'Association par MM. Heckmann et Lancon.

C'est vers 12 h 30 qu'un car municipal a accompagné le groupe et deux animateurs à la gare d'Austerlitz pour qu'ils gagnent leur lieu de séjour aux Fondettes près de Tours.

Le séjour s'est bien déroulé, piscine, travaux manuels, veillées, furent les activités de prédilection.

**Nous remercions vivement MM. Pipart et Toussaint et bien entendu, avant tout leurs épouses d'avoir répondu favorablement à notre demande concernant l'accueil et l'hébergement de 4 petites sahraouies du 28 août au 3 septembre.**

### 4) Groupe de Rennes

#### 4 août

A 14 h 10 à Orly arrive le dernier groupe de 10 enfants. De plus un groupe de 20 jeunes sahraouis est attendu par quelques animateurs de la ville du Mans, pour un séjour d'un mois en Sarthe, et ceci aux termes des accords passés dans le cadre des activités de jumelage Le Mans-Haouaza.

La Communauté des Diaconesses de Reuilly à Versailles offre l'hospitalité, empreinte d'une authentique générosité, aux enfants, à l'animateur et aux 3 membres de l'Association.

#### 5 août

Départ gare Montparnasse 8 h 34 en directions de St-Mâlo. Ils sont accueillis par Monsieur A. Benoit adjoint du maire de Rennes, et Conseiller général, représentant Monsieur Edmond Hervé, et Monsieur Fabre, maire adjoint de St-Mâlo, représentant Monsieur Chopier.

Ce séjour au bord de la mer a enthousiasmé nos petits amis et c'est avec beaucoup d'émotion partagée par tous qu'ils se rendirent le 25 août à l'Hôtel-de-Ville de Rennes pour la réception officielle (voir article Ouest France).

Entre le 5 août et le 20 août ces 4 centres furent visités par Monsieur Moussmoui pour le Front Polisario et Madame et Monsieur Heckmann et leur enfant pour l'Association.

Mme Denise Duboscq en vacances à proximité de St-Mâlo se déplaça plusieurs fois au centre de vacances.

Madame Nicole Leguy se rendit à Écharlière et à Massacon.

#### 23 août

A l'initiative du *Comité de l'Essonne*, la ville de Massy invite pendant 3 jours le groupe de Reims. Visite de Paris par bateaux mouches, promenade en barque au bois de Boulogne, programme chargé et plein de découvertes.

Les échanges entre petits sahraouis et français ont été fructueux et pleins d'amitié.

#### 26 août

La Commune de Gennevilliers à l'initiative de l'Association nationale reçoit gracieusement 4 groupes dans les locaux spacieux.

Le repas offert au 14<sup>e</sup> étage de la mairie au restaurant du personnel est très soigné.

L'ambiance est chaleureuse et nos amis sahraouis chanteront plusieurs chansons pour la plus grande joie des auditeurs. Le Comité des Hauts-de-Seine invité à cette occasion est abondamment représenté.

## Séjour du mois de septembre

C'est le 3 septembre à 14 h 10 que nos amis sahraouis sont arrivés, accompagnés de trois de leurs instituteurs et de Thomas Jallaud.

La petite réception prévue pour les accueillir, semblable à celle qui avait été tenue le 2 août à Orly, n'eut pas lieu à cause d'une information qui n'avait pas bien circulé. Un car a accompagné le groupe jusqu'à Vornay où se déroulera le séjour jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

### Organisation et programme de ce séjour

Les enfants sont installés au château de Soupise mis gracieusement à la disposition de notre association par le comité d'entreprise de Renault-Billancourt.

Suffisamment vaste et bien équipé pour permettre à l'ensemble du groupe (75 personnes) de vivre à l'aise, cette propriété dispose d'une forêt d'une vingtaine d'hectares, de vastes prairies, d'une piscine et d'aires de jeux bien installées.

Le séjour a été organisé avec la collaboration active de la municipalité de Bourges qui a détaché un de ses animateurs permanents pour assurer la fonction de directeur du centre en collaboration avec Jean Heckmann.

Une équipe de cinq animateurs bilingues, dont une aide-sanitaire, était sur place dès le 1<sup>er</sup> septembre pour organiser ce séjour, se familiariser avec les locaux, se connaître et définir le programme.

A ce jour tout se déroule parfaitement bien. Plusieurs réceptions et manifestations sont déjà prévues (Hôtel de Ville de Bourges, Vornay, Montluçon, Issoudun, Nevers).

### Objectifs du séjour

#### 1) Temps de vacances

Sieste, temps ou activités libres.  
Pas trop de contraintes, ni de surmenage pour les activités ludiques.

#### 2) Échanges culturels et sportifs

Rencontres sportives, piscine.  
Cinéma, théâtre, visites.  
Intervenants extérieurs.  
Groupe de musique.

Groupe de marionnettes.  
Productions, lors des veillées, par les jeunes sahraouis.

#### 3) Découverte du milieu

Promenades en forêt.  
Visite d'une ferme.  
Réceptions dans d'autres villes.  
Pique-nique (Loire).  
Réception à Paris.

#### 4) Promouvoir la cause sahraouie sur Bourges

Radios libres.  
Télévision régionale.  
Quotidiens (par exemple : Berry Républicain, Nouvelle République).  
Nombreuses réceptions dans différentes villes (à l'étude).

#### 5) Développer les activités d'expression et de création

Musicales.  
Art dramatique.

#### 6) Découverte d'activités nouvelles

Magnétoscope.  
Jeux de réflexion.  
Activités éoliennes, solaires.

La fin de ce séjour sera clôturée par un gala qui se tiendra à Paris le 1<sup>er</sup> octobre au soir. Nos jeunes amis sahraouis y participeront et présenteront un spectacle. Un groupe folklorique de chants et danses populaires sahraouis assurera une bonne partie de ce gala.

### GALA DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

L'association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique vous invite à venir témoigner de votre attachement aux droits des peuples à vivre libres et en paix sur leur territoire national.

lors d'un gala de soutien au peuple sahraoui

organisé pour manifester notre solidarité avec la lutte de ce peuple et de son représentant, le Front Polisario, auxquels le roi Hassan II du Maroc, avec l'aide militaire de Ronald Reagan, livre depuis bientôt 8 ans une guerre injuste en occupant la République Arabe Sahraouie Démocratique.

LE VENDREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE A 20 H 45

Salle du Bon Conseil  
6, rue Albert de Lapparent, 75007 Paris  
(Métro : Ségur)

en présence de Mohamed HABIBHALLAH  
Représentant du Front Polisario en France

#### PROGRAMME :

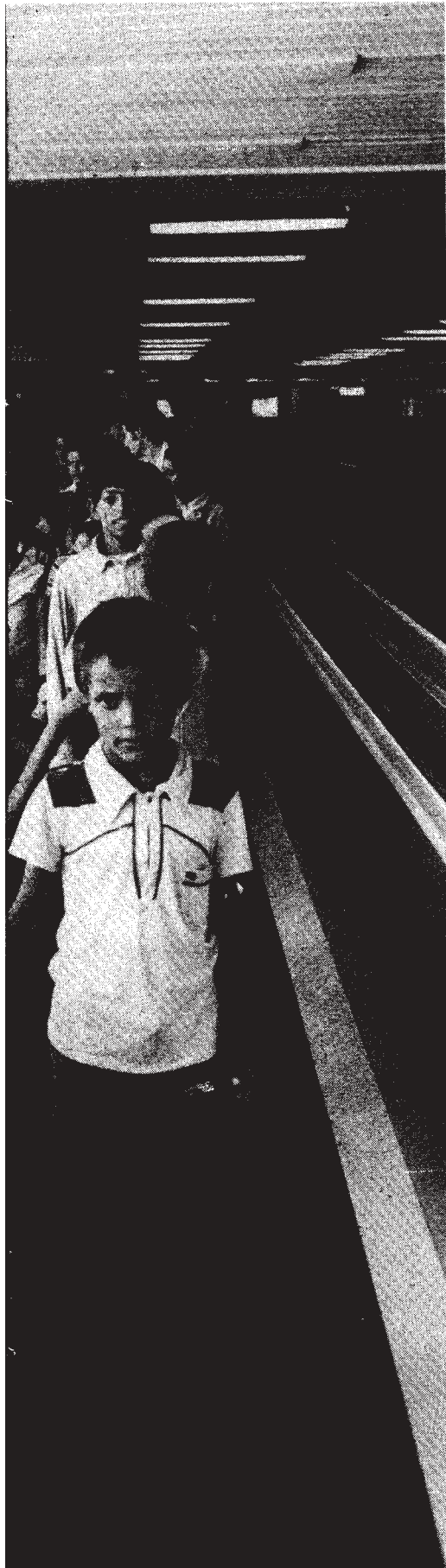
Troupe folklorique sahraouie de chants et de danses populaires : Scénettes, chants et danses joués par un groupe de 60 enfants actuellement en vacances en France ; et de nombreux artistes qui chanteront en solidarité :

Interventions du Front Polisario et de l'Association des Amis de la R.A.S.D.

Et avec la participation des représentants des Comités Européens de soutien au peuple sahraoui, des organisations démocratiques françaises, et des représentants des 50 municipalités ayant participé à l'accueil de 120 jeunes Sahraouis pour un mois de vacances en France.

Entrée : 30 F





## Interview de R. Créange

*Responsable des services centraux du Comité Interétablissements de la Régie Nationale des usines Renault-Billancourt*

**Sahara Info.** — *C'est la deuxième fois que le Comité Interétablissement de la Régie Nationale des usines Renault met gracieusement à notre disposition son centre de vacances de Soupise à Vornay, dans le but d'y accueillir de jeunes sahraouis. Notre association et nos amis sahraouis sont particulièrement sensibles à ce geste. Pouvez-vous nous dire quel est plus particulièrement le sens que revêt cette décision du comité d'entreprise de la Régie Renault.*

**R. Créange.** — *A la demande de la municipalité de Bourges, notre Comité d'établissement va prêter son centre de vacances de Soupise dans le Cher pour accueillir un groupe d'enfants sahraouis.*

*C'est la deuxième fois que nous aurons le plaisir de recevoir des jeunes de la République Arabe Sahraouie Démocratique ; pour nous, il s'agit d'un acte de solidarité envers les enfants d'un pays en guerre pour conquérir son droit à l'indépendance.*

**Sahara Info.** — *A ce jour une cinquantaine de municipalités offrent leur soutien à cette initiative. Aucune municipalité des divers courants de l'opposition, bien que largement sollici-*

*tée, n'a répondu à cet appel. A quoi attribuez-vous ce phénomène ?*

**R. Créange.** — *Nous ne sommes évidemment pas surpris que les municipalités d'opposition refusent d'être partie prenante d'une telle initiative ; leurs élus représentent le passé ; pendant 23 ans les représentants de leurs tendances ont gouverné la France en menant une politique colonialiste et en soutenant tous les régimes d'oppression, tel celui du Maroc ; ils sont logiques avec eux-mêmes.*

**Sahara Info.** — *Estimez-vous que la rencontre entre enfants d'origine et de culture si différentes puisse créer un courant d'amitié entre nos deux pays ?*

**R. Créange.** — *Les enfants sahraouis vont avoir des contacts avec la population de Vornay, village où est implanté le centre dans lequel ils seront reçus et avec les habitants de la région de Bourges ; cela permettra de faire connaître les motifs de leur lutte, leur histoire, leur civilisation ; de telles rencontres ne peuvent être que bénéfiques pour lutter contre le racisme, pour la compréhension entre les peuples, pour la paix.*

● TIERS-MONDE

# 60 enfants sahraouis au Château de Soupise ...loin des camps de réfugiés

Berry Républicain 06/08/82

A une quinzaine de kilomètres de Bourges, près de Vornay, au château de Soupise, 60 enfants sahraouis séjourneront jusqu'à vendredi dernier dans ce Centre de vacances, appartenant au Comité d'établissement de la Région nationale des Usines Renault.

En effet, à part que, ces 60 enfants ont pour particularité d'appartenir à un peuple d'exclus, un peuple sans pays et sans patrie qui, depuis 1975, vit dans des camps de réfugiés à la frontière sahraoui-égyptienne, à proximité de la ville de Tindouf, où ils s'élevaient à plus de 150 000. Ces enfants, ils sont tout simplement sahraouis.

Grâce au concours de l'Association des Amis de la R.A.S.D. (République Arabe Sahraoui Démocratique), au Comité d'entreprise de la Région Renault, qui met généreusement ses locaux à leur disposition, au patronage de la C.S.T. nationale et du service de l'Enfance de la Ville de Bourges, ils resteront un mois dans notre région.

Ces petits Sahraouis, en majorité âgés de 8 à 10 ans, n'arrivent pas à faire beaucoup de bruit de leur bagage qui est fixé à leur regard.

Dans ces yeux-là, tous les espoirs du monde semblent enfermés. Aujourd'hui, ils possèdent chacun un t-shirt, deux shorts, deux chemises, deux polos, un pyjama, deux culottes ou slips, un pull-over, deux paires de chaussures, une jupe ou un pantalon, un short, un imperméable et une paire de chaussures, fourni par le Secours Populaire. De quoi faire beaucoup d'envieux au retour !

Pour l'instant, ces enfants malnutris, atteints de déformations osseuses ou musculaires congénitales, découvrent la civilisation occidentale.

« Tout pour eux est sujet d'émerveillement », confie M. Galopin, directeur du Centre, directeur du service de l'Enfance de Bourges. « C'est une joie que de les voir prendre des douches, découvrir les baignoires, se familiariser avec les murs et les escaliers ; de plus, ces enfants sont gentils, adorables ; pas un seul problème d'intégration ».

Au bout de 48 heures, « le mal du pays » est pourtant là, au fond de ces yeux si purs qui attendent que l'O.N.U. leur attribue une terre, car, pour eux, il est absolument impensable qu'un peuple — leur peuple — soit de 8 à 900 000 personnes, ne puisse pas séder à l'O.N.U. alors qu'une dizaine de pays en sont membres avec une population inférieure à la leur.

Alors et, alors seulement, ils pourront espérer retrouver leur identité.

Vendredi prochain, c'est à titre d'"ambassadeurs" qu'ils seront reçus par la Municipalité de Bourges. Pour ces enfants-là, « les vacances n'existent pas ».

## Dix enfants sahraouis et le représentant du Front Polisario à Paris reçus à l'hôtel de ville



Les dix petits Sahraouis invités à participer au séjour du centre de vacances de la ville de Rennes à La Guernette, à Saint-Malo, ont quitté la Bretagne hier.

Selon les témoignages de l'encadrement du centre, ces enfants de 8 à 11 ans se sont parfaitement adaptés aux activités malgré l'obstacle de la langue, parfaitement levé par la présence de l'instituteur et d'une monitrice parfaitement bilingues.

Avant leur départ, la municipalité de Rennes a voulu leur offrir une petite fête et les a reçus à l'hôtel de ville, en présence de Mohamed Hababallah, représentant du Front Polisario en France et Daniel Pipari, secrétaire général adjoint des Amis des Sahraouis.

Trois adjoints au maire, Mme Béas et MM. Benoit et Heutin et le chef du cabinet, M. Pichou leur ont souhaité la bienvenue, affirmant ainsi « l'attachement à la paix dans cette partie de l'Europe et le droit à l'autodétermination des peuples » et se plaisant à souligner la portée et le développement de cette initiative qui permet la rencontre d'enfants du même âge.

Le représentant du Front Polisario apprécie « C'est un acte de solidarité, d'amitié et d'attachement » avant d'insister sur les problèmes de l'éducation des enfants : « On ne fait pas seulement la guerre et la solution du problème ne dépend pas seulement de nous », faisant allusion à l'aide apportée au Maroc par les États-Unis. La reconnaissance de la République sahraouie par conquérants États (le Venezuela et le Surinam étant les derniers en date) est un véritable motif de satisfaction pour les représentants du Front Polisario.

## Une dizaine d'enfants sahraouis en vacances à Reims



Reims. — Dix enfants sahraouis venant d'un camp de réfugiés de l'ouest de l'Algérie vont passer trois semaines de vacances à Reims. Trois semaines de jeu et de détente dans un pays en paix, ce qui n'est pas le cas du Sahara occidental.

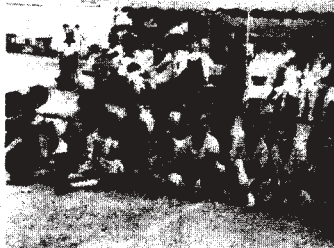
Au total, cent-cinquante enfants de cette région bénéficieront de vacances, organisées par l'association des amis de la République arabe sahraoui démocratique. Quatre-vingt seront accueillis en août par les villes de Mars, de Grenoble, Saint-Denis, Rennes, Nice-Mandelieu et Reims.

M. Michel Delaire, premier adjoint au maire, était en gare de Reims hier matin, lors de l'arrivée du groupe, qui accompagnait un enseignant sahraoui et un moniteur rémois.

Ces enfants du désert, qui ont fui leur terre pour échapper à la guerre, vivent dans un camp de réfugiés à Tindouf. Ils ont parcouru les deux mille kilomètres séparant cette ville de la capitale algérienne en autocar, puis ont pris un avion qui les a amenés lundi après-midi à Reims.

Les enfants sahraouis, âgés de 8 à 12 ans, partageront le mois de juillet avec des petits Rémois, au centre aéré de la Calaise ces écoles, à Villiers-Aterand. Ils auront hébergés à la colonie de cette même localité. Un moniteur sahraoui d'interprète est nécessaire ; mais les enfants savent bien mieux communiquer que les adultes, même lorsqu'ils ne parlent pas la même langue.

Les enfants sahraouis, âgés de 8 à 12 ans, partageront le mois de juillet avec des petits Rémois, au centre aéré de la Calaise ces écoles, à Villiers-Aterand. Ils auront hébergés à la colonie de cette même localité. Un moniteur sahraoui d'interprète est nécessaire ; mais les enfants savent bien mieux communiquer que les adultes, même lorsqu'ils ne parlent pas la même langue.



Dans le parc du château de Soupise, les enfants sahraouis participent à une fête, avec des chants et une danse. Ce après-midi là, il n'y avait plus de frontières.

Pendant leur séjour, ils seront encadrés par une dizaine d'animateurs dans la moitié est bilingue.



Le groupe des enfants sahraouis devant le château de Soupise, encadré des animateurs.

## Le journal de Bourges

NOTRE TEMPS 8-09-82

### Des camps de réfugiés au château de Soupise Soixante enfants sahraouis, ambassadeurs d'un peuple



Une assiette mieux remplie et de vrais terrains de jeux.



Dans le parc du château de Soupise.

Pour la seconde fois, le château de Soupise, près de Vornay, accueille un groupe d'enfants sahraouis pour un séjour d'un mois dans notre département. Il y a deux ans, ils étaient une vingtaine, ils sont aujourd'hui cinquante-sept à découvrir le Cher grâce à l'Association des Amis de la R.A.S.D. (République Arabe Sahraoui Démocratique).

Ces enfants connaissent à long cours l'année la dure réalité des camps de réfugiés près de Tindouf, à la frontière sahraoui-algérienne. Durant un mois, ils auront droit à une alimentation correcte, des vêtements décents et des conditions de vie dignes de notre époque. Les enfants sahraouis ne vivent pas une simple « colo » mais plutôt un déplacement complet qui passe par une assiette mieux remplie et de vrais terrains de jeux.

Logés dans la propriété du comité d'établissement de la Région Renault, habités par les soins de Secours Populaire, les enfants bénéficient également de l'aide du service de l'Enfance de la ville de Bourges et du patronage de la C.G.T. nationale.

Les petits sahraouis qui parlent l'espagnol et ignorent le français peuvent compter sur plusieurs animateurs bilingues pour communiquer avec le personnel d'encadrement. Hormis les activités traditionnelles des centres de vacances (jeux, danses, activités manuelles), le séjour comportera diverses activités dans la région. Sont déjà prévues des sorties dans une ferme, une usine, la gare de triage de Vierzon, la cathédrale de Bourges, ainsi que des ateliers de peinture et de sculpture.

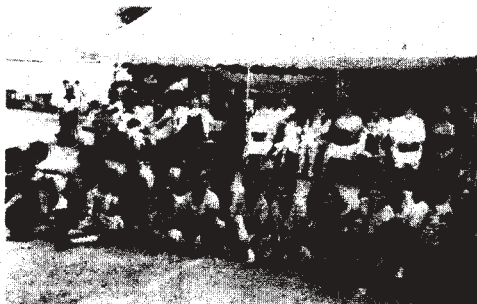
Leurs responsables du séjour, la venue des enfants sahraouis répond à un double objectif : leur offrir de meilleures conditions de vie et promouvoir la cause sahraouie. D'autres séjours identiques sont organisés dans divers pays européens (Belgique, Hollande, Suède, Danemark, Espagne, Italie, Grèce).

Un accompagnateur sahraoui rappelle que son peuple vit depuis 1975 dans des camps de réfugiés, même si aujourd'hui une grande partie du Sahara occidental n'est plus occupée par l'armée marocaine. Les dirigeants de la R.A.S.D. souhaitent que leur république soit reconnue par l'Etat français, comme elle l'a été par une cinquantaine de nations de l'O.N.U.

Vendredi 10 septembre à 18 h, la municipalité de Bourges recevra à l'hôtel de ville les enfants sahraouis perçus comme « les ambassadeurs d'un peuple qui n'a pu encore se prononcer librement sur son destin ».

N.R. 08.09.82

## Baugy Les enfants en fête à Vornay



C'est avec beaucoup de joie pour les spectateurs que les enfants du groupe folklorique de Vierzon « Al-legra do Minho » accompagnés de leurs aînés musiciens ont dansé les divers figures du folklore portugais, ce dans des costumes splendides qui brillent sous le soleil. Il y avait aussi, présent à cette fête organisée par la cellule Jacques Duclos, soixante enfants sahraouis en vacances. Ils participèrent à cette fête, avec des chants et une danse. Ce après-midi là, il n'y avait plus de frontières.



# INTERVIEW D'ALI OULD MAHMOUD

## secrétaire général du ministère de l'Enseignement et de l'Éducation

Au cours d'un récent voyage en R.A.S.D., une délégation de l'Association a réalisé une interview de Ali Ould Mahmoud. Nous l'intégrons dans ce dossier

**Sahara Info.** — Depuis le début de notre séjour, nous avons pu visiter, entre autres, l'école de Smara. Nous avons été frappés par l'ampleur des structures scolaires mises en place. En tant que ministre de l'Éducation pouvez-vous nous apporter des précisions sur les objectifs que vous vous fixez ?

**Ali Mahmoud.** — Nous avons un objectif : l'encadrement scolaire de la totalité des Sahraouis en âge scolaire. Nous avons dépensé beaucoup d'efforts, nous allons continuer à employer plus d'efforts, mais malheureusement nous ne sommes pas arrivés encore à cet objectif de scolarisation de tous les enfants.

C'est dû à des problèmes que nous avons, des difficultés dues à la situation générale dans laquelle se trouve notre pays. Situation de guerre. Une partie de la population se trouve encerclée dans des localités encore occupées par l'armée marocaine. Donc nous affrontons des problèmes que l'on trouve dans toutes les luttes de libération. Malgré toutes ces difficultés et ces problèmes nous avons fait pas mal d'efforts, non seulement dans le domaine de l'enseignement, mais aussi dans le domaine de l'artisanat, de l'organisation, de l'administration, etc.

Un des principaux problèmes que notre ministère affronte c'est le manque de moyens nécessaires pour équiper les écoles que nous construisons avec des moyens très réduits. Nous arrivons à en construire grâce aux campagnes populaires organisées ces derniers temps. En ce qui concerne la construction des murs, c'est le plus facile. Le problème qui reste est un problème qui nous dépasse à plusieurs niveaux ; c'est l'équipement, c'est-à-dire les tables, les cahiers, les tableaux, tout le matériel scolaire.

Pour ce qui est de l'encadrement des instituteurs, nous essayons de le résoudre. Nous avons une expérience intéressante : nous avons ici un programme spécial accéléré pour former

des gens capables du point de vue pédagogique et culturel, pour encadrer des enfants, au moins dans l'enseignement primaire. Avec ces stages, ces cours accélérés, nous voulons pouvoir créer de nouveaux établissements, telle l'école du 27 Février, ou l'école du 8 Octobre. Actuellement la majorité des enseignants pour l'enseignement primaire sont des femmes.



*L'éducation, un effort permanent*

**A.M.** — Nous avons un cycle d'enseignement secondaire. Nous sommes en train de créer les conditions pour compléter l'enseignement secondaire, mais nous sommes obligés d'envoyer nos élèves dans d'autres pays amis pour continuer leurs études. C'est la même chose pour ceux qui vont faire des carrières professionnelles.

**S.I.** — Au niveau programme, est-ce que vous envisagez de créer des écoles plutôt à vocation agricole, ou manuelles, ou universitaires ? Quelle place allez-vous privilégier dans la formation ?

**S.I.** — A l'heure actuelle, combien d'enfants sont scolarisés d'une manière à peu près régulière ?

**A.M.** — Vous savez, nous n'avons pas de recensement, ni de statistiques faites tout récemment. Nous avons inauguré ce que vous appelez chez vous l'école ; la formation pré-scolaire. Je peux vous dire que la scolarisation est actuellement de 50 % d'enfants de 7 à 14 ans, ce qui est un bon résultat car ça fait deux ans que nous avons commencé.

**S.I.** — Quel est le nombre d'enseignants et d'institutrices ? Combien d'écoles y a-t-il ?

**A.M.** — Ça dépend des régions. Dans certaines régions, trois écoles dont 2 écoles régionales, mais il y a certaines écoles composées d'une trentaine de classes, et d'autres d'une vingtaine de classes. En plus de ces écoles régionales, nous avons l'école maternelle, pré-scolaire pour les 5-6 ans.

**S.I.** — Est-ce que votre ministère pense à un programme, à une formation scolaire à plus long terme pour susciter et pour donner des apprentissages plus élaborés après 14 ans ?

A.M. — Pour nous, pays du tiers monde, peuple qui lutte pour achever la libération de sa jeune nation, qui vient de franchir la porte des organisations, spécialement l'organisation de l'O.U.A., il y a aussi l'importance de notre sol. Il est normal que dans notre orientation, nous pensions avant tout aux besoins de notre pays, de notre peuple comme un pays du T.M. Nous essayons de former des cadres dans tous les domaines. Nous avons de hauts cadres qui se sont formés et qui encore se forment, certains en médecine, et nous avons déjà des agrégés, des ingénieurs agricoles. Nous avons des étudiants dans tous les domaines, dans le domaine de l'industrie, car vu notre place dans la région, notre proximité du bassin méditerranéen, il est clair que nous serons un pays qui donnera beaucoup d'importance aux échanges bilatéraux. Donc nous avons beaucoup d'espoir pour l'avenir, nous comprenons et nous sommes très conscients de l'importance de nos voisins et de l'importance du développement de notre pays.

S.I. — Au niveau des écoles, quelles sont les matières principales qui sont enseignées ?

A.M. — Nous avons établi un programme qui s'adapte à la réalité du peuple sahraoui, à sa culture. Nous avons dans notre programme des matières principales, comme on peut en trouver dans d'autres pays ; matières scientifiques, histoires, etc.

S.I. — Ces études sont-elles sanctionnées en fin de scolarité par des examens ?

A.M. — Nous avons une école primaire normale, les enfants font leurs devoirs, ils ont des examens trimestriels. Un des objectifs bien sûr est de voir si l'enfant assimile les connaissances établies pour lui. Ce que ses parents n'ont pu obtenir du colonialisme espagnol, lui, il a la chance de bénéficier d'une scolarité, car il est le fils de la R.A.S.D.

Si je fais référence au colonialisme espagnol, c'est que je me souviens spécialement des méthodes du colonialisme que tout le monde connaît pour anéantir, pour lutter contre la culture de tout peuple colonisé. Malgré ces méthodes colonialistes, notre peuple a pu maintenir sa culture, ses traditions et ses coutumes qui font partie de son histoire.

Au niveau des adultes ; je suppose qu'après avoir visité l'école du 27 Février, vous avez vu quel était le programme et le cursus de formation des femmes âgées de 17 à 40 ans.

S.I. — On a vu effectivement les orientations de cette école, est-ce que pour les hommes il y a une école identique car nous supposons que tous les hommes ne savent pas forcément lire et écrire.

A.M. — Nous, nous essayons d'avoir des cours et des programmes spéciaux pour les adultes en général. Soit ceux qui sont encadrés dans des écoles, soit ceux qui sont dans les campements, qui travaillent dans les comités, c'est-à-dire nous essayons de faire avec eux ce programme d'alphabétisation.

S.I. — Dans votre programme scolaire, votre priorité est-elle de promouvoir l'enseignement pour tous ou de privilégier la formation des cadres ?

A.M. — Nous avons bien sûr des projets. Nous voulons premièrement encadrer tous les enfants qui se trouvent en âge scolaire et aussi nous ne voulons pas oublier ceux qui ont dépassé cet âge. Nous avons un projet dans ce sens, c'est-à-dire créer des sanctions de formation professionnelle. C'est un projet qui va dans un bon chemin. J'espère que d'ici la fin de l'année prochaine, au moins, nous aurons les structures créées pour cette section professionnelle. Mais ici se pose un autre problème : nous avons déjà établi des contacts avec certains comités de soutien d'Europe. Il y a le problème du genre de matériel pour ces

écoles, menuiserie, mécanique, par exemple. Tout cela demande un matériel important.

S.I. — Quels sont les moyens dont disposent le ministère. Comment s'organisent les relations entre vous, ministre de l'Éducation, et l'institution de base dans les willayas.

A.M. — Nous avons un ministère, nous avons des instituteurs dans chaque école, il y a une administration de l'école, un directeur de l'école. Il y a aussi bien sûr l'organisation des contacts. Et au niveau des administrations, ça se fait directement avec les instituteurs et même avec les enfants.

S.I. — Il y a deux ans 120 enfants sahraouis venus en France ont découvert une civilisation nouvelle. Ce séjour a-t-il eu des répercussions à leur retour ? Y a-t-il eu une modification dans leur manière d'être ? C'est une question souvent posée à notre Association.

A.M. — J'ai rencontré un groupe de ces enfants en France même. J'ai trouvé qu'ils étaient très bien entretenus et étaient contents. Après leur retour, je n'ai pas rencontré d'enfants mais j'ai eu des échos parmi les instituteurs et les accompagnateurs qui étaient là. Je profite de l'occasion pour remercier l'Association parce que nous étions très touchés de l'accueil, de l'attention chaleureuse qui a été faite à ces enfants, dont plusieurs de leurs parents ont été massacrés dans les bombardements. Pour nous, c'est une satisfaction, cette manifestation de la solidarité de la France avec une lutte juste.

## Attention !

Dorénavant la nouvelle adresse de l'Association est la suivante :

*Association des Amis de la R.A.S.D.*  
B.P. 244  
75227 PARIS - CEDEX 05

Merci de bien en prendre note.

# Interviews des professeurs Scarcia Amoretti et Claude Bontemps *de retour de la R.A.S.D.*

*Madame Scarcia Amoretti et Monsieur Claude Bontemps ont séjourné dix jours en République Sahraouie. Chacun, avec sa propre sensibilité, répond aux questions de Sahara Info.*

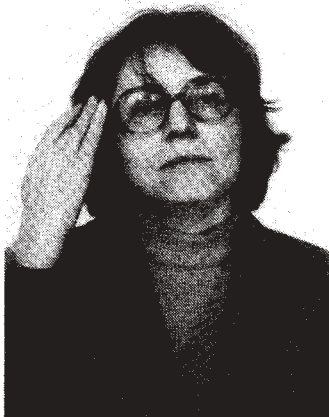
Sahara Info. — Madame Scarcia Amoretti, vous êtes professeur d'islamologie à l'université de Rome, Monsieur Bontemps vous êtes professeur d'histoire du Droit à l'université de Paris-XI, vous revenez d'une semaine de séjour chez nos amis sahraouis, qu'étiez-vous partis chercher, quels étaient les buts de votre voyage ?

S.A. et C.B. : La lutte menée par le peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance, demeure encore mal perçue par l'opinion occidentale. Le dossier n'est guère connu, de multiples confusions sont, parfois volontairement, entretenues. Certes il existe de plus en plus d'associations de soutien à la cause du peuple sahraoui ; les unes ont déjà un long passé comme celle qui a été créée en France, d'autres sont en voie de création comme en Italie. Les efforts déployés par les associations sont importants et irremplaçables, mais il nous a paru que d'autres voies pouvaient être également explorées, nous permettant d'apporter notre contribution.

De façon plus précise nous avons trois projets en tête en nous rendant au Sahara occidental : la rédaction d'un petit ouvrage sur le Sahara occidental, la préparation d'un recueil de poésie sahraouie et, à plus long terme, la réunion d'un matériau pour la réalisation d'un film donnant une vision historique de la société sahraouie. Ce qui nous intéressait, c'était de cerner l'identité historique sociale et culturelle du peuple sahraoui.

Nous pensions pouvoir répondre à nos préoccupations par un premier séjour au Sahara occidental. De fait la moisson de renseignements a été riche. Nous avons pu visiter les principales réalisations civiles : camps de réfugiés, hôpitaux, dispensaires, écoles. Nous avons pu nous entretenir avec des responsables politiques et administra-

tifs. Nous n'avons pas pu pénétrer dans les territoires libérés, faute de temps. Notre connaissance des structures militaires demeure incomplète, mais notre intérêt portait surtout sur la société civile.



Nous avons eu deux longues séances de travail avec des poètes et des historiens sahraouis. La première séance a permis de recueillir plusieurs poésies sahraouies, tant anciennes que modernes, et en nombre suffisant pour envisager la publication d'une petite anthologie. La seconde séance nous a apporté des informations utiles sur la manière dont les Sahraouis vivent leur histoire en la décolonisant. En outre, certains des participants étant également des acteurs de l'histoire récente, nous avons obtenu des renseignements précieux sur le jeu et l'évolution des institutions à l'époque coloniale. Ce séjour nous a apporté les éléments nécessaires à la réalisation des deux premiers objets. Le troisième demande à être approfondi davantage.

S.A. : Mon centre d'intérêt est certes culturel, mais surtout politique. Quand on nie à un peuple le droit de s'exprimer en tant que tel (autodétermination, indépendance, liberté de choisir ses formes d'organisation politique et sociale), on lui nie en même temps, et pour cause, une culture qui lui est propre et spécifique.

Le peuple en question doit donc, parmi ses différents combats, en mener tout particulièrement un : récupérer sa culture et la revendiquer comme une partie de son identité historique.

En disant cela, je n'apporte certainement rien de nouveau, mais c'est dans cette optique que je me suis efforcée, durant mon séjour au Sahara, de ramasser un grand nombre de poèmes sahraouis, comme témoignage d'un patrimoine culturel diversifié vis-à-vis des autres peuples de la région et exprimant une série de valeurs, d'idéaux qui peuvent expliquer, dans une certaine mesure, qui sont les Sahraouis, comment ce peuple se définit par rapport aux autres et par rapport à son passé, etc.

Naturellement quand on s'occupe de la production culturelle d'un peuple qui lutte pour son indépendance nationale, un autre élément très important interfère : souvent, la production culturelle, qu'elle soit littéraire ou autre, met en évidence les buts plus directs de la lutte. Sous cet aspect elle est un miroir assez précis des sentiments qui sont communs aux masses et qui sont exprimés à d'autres niveaux par l'organisation qui dirige la lutte. Dans le cas présent, s'intéresser à la poésie signifie donc tout à la fois voir de quelle façon les idéaux nationaux sont répandus, et identifier les mots d'ordre le plus significatifs qui mobilisent le peuple dans son ensemble. La poésie est souvent un des instru-

ments les plus utiles pour œuvrer dans ce sens. Elle est simple, surtout si elle s'exprime dans la langue de tous les jours : le « hassaniya » ; elle peut être apprise par cœur et être diffusée bien plus facilement qu'un discours politique ; elle peut être chantée et accompagner ainsi les moments importants de la vie du combattant, de la femme, etc., en créant une « socialisation » plus complexe à obtenir par d'autres moyens. Et ceci est particulièrement vrai pour une société comme la société sahraouie qui a son fondement dans la vie bédouine, dans la vie communautaire, où la « socialisation » est indispensable à la survie, mais devient en même temps une règle morale et un idéal.

Les poètes sahraouis que j'ai rencontrés m'ont expliqué plusieurs choses à ce propos. Ils ne refusaient certes pas une activité autre que celle de poètes, mais ils se reconnaissent aussi, en tant que poètes, un rôle et une fonction sociale et politique, rôle non secondaire. Dans un sens, ils étaient les dépositaires du patrimoine culturel de tout le peuple sahraoui et les continuateurs de sa tradition culturelle. Les finalités vis-à-vis du passé étaient modifiées ; aux poètes maintenant de chanter les idéaux de la lutte, l'unité nationale, la prise de conscience du peuple, son engagement, sa volonté de poursuivre la lutte jusqu'à ce que ses droits légitimes lui soient reconnus et que sa patrie soit libre et unie ; et le peuple sahraoui, à travers les vers de ses poètes, reconnaît ses frères parmi tous ceux qui sont ou ont été victimes du colonialisme et de l'impérialisme, du Viêt-nam à la Palestine. Mais les liens avec le passé sont tout aussi vifs, car c'est sur le passé que la continuité historique du peuple sahraoui se postule ; ce qui, en poésie, devient la nostalgie pour une société égalitaire, juste, libre, indépendante, fière, et l'espoir en un futur qui verra se réaliser cette même société, s'épanouir et vivre en paix sur son territoire, selon ses principes. La poésie devient ainsi politique, ou pour mieux dire elle en est l'aspect le plus populaire et immédiat.

### S.I. : Est-il possible de se référer une histoire écrite du peuple sahraoui ?

C.B. : L'histoire du peuple sahraoui a été écrite sur un double registre. La première écriture remonte à l'époque coloniale, elle est caractérisée par une approche fragmentée et conflictuelle. Les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle décrivent la communauté sahraouie comme un ensemble de tribus hiérarchisées (la célèbre triologie des tribus guerrières, maraboutiques et tributaires, qui ressemble trop à la trochotomie scholastique, « *qui orant, qui pugnant, qui laborant* », pour être innocente) et en conflit les unes avec les autres. Dans cette optique, l'accent est mis sur ce qui oppose et non sur ce qui unit. Cette présentation est en totale adéquation avec le contexte colonial. La puissance colonisatrice trouve la justification de son intervention dans une mission civilisatrice et progressiste. Il importe cependant de relever ici que l'action coloniale espagnole s'est avérée fort

discrète, tout au moins jusqu'en 1934. Cela tient sans doute au fait que l'Espagne ne relève pas alors des grandes puissances industrielles occidentales.

La seconde écriture voit le jour maintenant. Elle est l'œuvre des Sahraouis eux-mêmes. On en trouve la manifestation dans les programmes nationaux établis à l'usage des écoliers, en particulier les manuels d'histoire, également dans le discours des dirigeants politiques et des administrateurs. Cette écriture est caractérisée par la recherche et l'affirmation d'une identité historique et culturelle du peuple sahraoui. L'accent désormais est mis sur ce qui unit, sur ce qui rassemble, et non plus sur ce qui oppose. Cette démarche aboutit à une auto-mutilation sur le plan historique. Les périodes anciennes, présentées comme éminemment conflictuelles par les historiens de la période coloniale, sont gommées de l'histoire officielle sahraouie, faute d'avoir été déjà réécrites selon une perspective unificatrice. A titre d'exemple on peut citer la période allant du VIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle ne figure pas dans les manuels, ou réduite à sa plus squelettique expression. Or elle englobe l'épopée des Almoravides qui constitue l'une des plus belles pages de l'histoire événementielle sahraouie.

### S.I. : Est-il possible de définir une identité du peuple sahraoui ?

L'identité du peuple sahraoui se caractérise par trois traits dominants : communautaire, civil et égalitaire. Si l'on reprend ces trois points on peut faire les remarques suivantes.

En ce qui concerne l'aspect communautaire, il importe de noter que les concepts qui reviennent le plus souvent sont ceux de « Communauté, Peuple et État ». Il suffit de lire les textes officiels pour constater que le mot de Nation n'apparaît pratiquement jamais, et toujours de façon indirecte. Il ne vise pas directement les Sahraouis, mais des entités plus larges telle la Nation (Ummah) arabe. Le tryptique « Communauté — Peuple — État » revêt une double importance. Dans une perspective statique, chaque terme vient renforcer le précédent ; dans une perspective historique chaque terme découle du précédent : l'esprit de communauté engendre le Peuple qui se dote de ses institutions étatiques. Le passage d'un stade à l'autre ne fait pas disparaître le précédent. L'esprit de communauté subsiste dans le peuple, et le peuple dans l'État. Selon ce schéma, le maillon national devient inutile. C'est à juste titre que les Sahraouis insistent sur l'esprit communautaire, car il est une négation de l'ancienne présentation tribale et fractionnée de la société sahraouie. Comme preuve de l'existence de cet esprit communautaire, les Sahraouis avancent toute une série de pratiques et d'institutions. On peut citer la notion d'« Assabiya » chère à Ibn Khaldoun, de même l'« Ait Arbaïn », c'est-à-dire le conseil des chefs de tribus qui a fonctionné, officiellement, jusqu'en 1934. Les exemples pour-

raient être multipliés. Loin de s'étioler, l'esprit de communauté s'est développé durant ces dernières années. C'est lui qui permet à un peuple de s'affirmer en tant que tel, surtout pendant son exode sur l'une des terres les plus désolées de la planète.

Pour ce qui est du caractère civil de la société sahraouie, il se dégage par rapport au militaire. Le peuple sahraoui ne se reconnaît pas dans l'action militaire qui lui est imposée ; pas plus qu'il ne se reconnaît dans le mythe de l'époque coloniale : « le farouche Maure guerrier et pillard » cher à Saint-Exupéry et à tant d'autres auteurs. Bien au contraire, il se présente comme pacifiste, hospitalier, soucieux de paix et de légalité. Le recours aux armes est une nécessité dictée par les entreprises coloniales d'autres pays. La France d'abord, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ; car, paradoxalement, la France qui n'a jamais revendiqué le Sahara occidental comme colonie, apparaît comme le principal adversaire des Sahraouis. Sans doute parce qu'elle s'est considérée comme le gendarme international de l'ordre colonial dans cette région. Tout au long de cette époque, les affrontements se sont le plus souvent déroulés entre Sahraouis et Français, davantage qu'entre Sahraouis et Espagnols. Peut-être faut-il voir dans ce paradoxe l'explication de la représentation donnée du Sahraoui « guerrier farouche et pillard ». La France qui entend faire régner son ordre colonial de façon durable sur le Nord-Ouest africain, ne peut, lorsqu'elle intervient au Sahara espagnol, exciper d'une quelconque légitimité juridique ; aussi est-elle obligée d'invoquer l'atteinte permanente à l'ordre public, qui procéderait d'un comportement agressif des Sahraouis. Dans la réalité, les Sahraouis qui tolèrent la présence discrète des Espagnols, ne peuvent admettre les incursions des colonnes françaises et se voient dans l'obligation de recourir aux armes.

La lutte armée contre le Maroc, depuis 1975, s'inscrit également dans une perspective coloniale. Il n'y a pas eu de véritable décolonisation au Sahara occidental, mais substitution d'un colonisateur à un autre. Le Maroc a remplacé l'Espagne. Le Maroc prétend recouvrer son identité territoriale. Cette présentation relève de la propagande nationaliste et n'a aucun fondement juridique. Bien plus, si on regarde la carte du « Grand Maroc », produit de l'imagination fertile d'Allal el Fassi, on constate que le Maroc a abandonné toutes ses prétentions chaque fois qu'il s'est trouvé en présence d'un État reconnu internationalement. Seul le Sahara occidental fait exception à la règle. Mais, ici encore, le Maroc a adopté une attitude curieuse. Après avoir revendiqué la totalité du territoire au nom de l'authenticité marocaine ; il accepte de partager avec la Mauritanie lors des accords de Madrid. Mais lorsqu'une paix séparée intervient entre la Mauritanie et la R.A.S.D., le Maroc s'empare du territoire rétrocédé à la R.A.S.D. Toute cette démarche est de nature coloniale. Elle nie l'existence d'un peuple et d'un État sahraouis. Elle bafoue les règles du Droit international. Dès lors le recours aux armes est la seule possibilité qui demeure ouverte.

Je pense que c'est à bon droit que les

Sahraouis se disent contraints à l'action militaire. Ceci étant posé, pour déterminer si la société sahraouie est réellement civile, il faut creuser davantage. La preuve du caractère civil de l'État sahraoui se trouve au niveau de son organisation, au niveau du jeu de ses structures. On constate en effet une coupure très nette entre l'A.P.L.S. d'un côté, qui est cantonnée dans les territoires libérés (à l'heure actuelle, la quasi totalité du territoire ; seul le « triangle utile » demeurant aux mains des Marocains) et la population civile regroupée près de Tindouf sur la Hamada du Draâ. Chacune est régie par ses structures propres, aucune n'interfère sur l'autre. Il n'y a pas de primauté du militaire sur le civil. Bien évidemment tous les efforts tendent à la récupération totale du territoire.

S.A. : Cette coupure entre civil et militaire engendre des conséquences importantes. Les hommes en âge de porter les armes sont en grande partie affectés au dispositif militaire. De ce fait, de multiples tâches civiles incombent aux femmes. On trouve ces dernières en très grand nombre dans les comités de base, que bien souvent elles président. Les femmes sahraouies participent donc activement à la prise de décisions dans les domaines politique et de gestion, même si le niveau où intervient la décision demeure modeste. Elles interviennent également dans le fonctionnement de l'appareil de production, même si ce dernier présente encore un caractère artisanal et rudimentaire. La femme sahraouie émerge sur la scène publique avec un rôle et un statut social beaucoup plus actifs et opérationnels que ceux dévolus à ses sœurs musulmanes. Il reste à se demander si ce rôle sera maintenu, voire amplifié, lorsque la R.A.S.D. et son peuple auront réintégré leur territoire. Le caractère civil de la société sahraouie actuelle apparaît comme un élément très positif dans ce sens. Dans les autres luttes d'indépendance la femme musulmane avait gagné une reconnaissance de sa personnalité par son appui à l'action militaire, elle l'avait perdu avec la venue de la paix. Ici la reconnaissance se situe d'emblée au niveau de l'action civile. De plus, les Sahraouis ne présentent pas cette situation de la femme au sein de la société, comme une nouveauté, mais comme une reconquête de son statut antérieur, statut perdu durant la période coloniale.

C.B. : Le dernier caractère, l'égalitarisme, est le plus évident. C'est à la fois une conséquence logique et une transcendance de l'esprit de communauté. Chacun sait que la société sahraouie vit à l'heure actuelle sans circuit monétaire interne. On assiste à une répartition des moyens en fonction des besoins. Certes, il serait, à première vue, possible de dire que ce système est imposé par les contingences. Je crois cependant que cette affirmation ne refléterait que très imparfaitement la réalité ; et ce, pour les deux raisons suivantes. Nous avons connu des regroupements de réfugiés qui se sont retrouvés dans des conditions externes identiques à celles des Sahraouis et qui, malgré leur dénouement et en raison de l'absence d'une organisation politique adoptée, ont pérennisé des modèles

de type capitaliste où l'individualisme l'a emporté sur le communautaire. Par ailleurs, dans le discours et la démarche des responsables sahraouis, l'accent est toujours mis sur l'autosuffisance. Le but recherché est de diminuer la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. De réels efforts sont accomplis pour aboutir à se prendre le plus totalement possible en charge. Les débuts de réalisation de cette autosuffisance n'ont pas infléchi l'égalitarisme. Ceci montre bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une solution imposée par les circonstances extérieures, mais de la pérennisation volontaire d'un modèle ancien réadapté à la situation actuelle. Il faut aussi insister sur le fait que cet état est totalement accepté par la population.

S.I. : L'accession de la gauche au pouvoir en Mai 1981 a-t-elle changé à votre avis la nature des relations entre les deux parties ?

C.B. : L'accession de la Gauche au pouvoir, le 10 mai 1981, n'a pas été sans incidences sur les relations entre le Front Polisario et la France. De façon générale, on peut dire qu'il y a, dans la démarche de la Gauche, une forme de générosité, tempérée par une méconnaissance quasi totale du monde arabe et de l'Islam. Disons, cependant, que cette ignorance n'est pas propre à la Gauche, mais à l'ensemble des régimes qui se sont succédés en France depuis de multiples décennies.

Ces deux points méritent quelques explications. De la générosité, c'est indéniable ; elle s'est traduite dans le cas qui nous intéresse par la possibilité offerte au Front Polisario d'ouvrir une représentation à Paris. C'est un point positif, mais cela demeure trop en retrait. C'est un geste, mais sur le plan stratégique ce n'est qu'une demi-mesure qui n'aide en rien à résoudre le conflit.

Pourquoi n'est-on pas allé plus loin ? Vraisemblablement en raison d'une mauvaise analyse de la situation au Maghreb en particulier, en terre d'Islam en général. Depuis plus de vingt ans, les analyses françaises concernant le monde arabe, sont demeurées tributaires de la vision coloniale. Ce qui a été dit tout à l'heure pour le Sahara occidental, peut être étendu à l'ensemble du monde islamique. Ici aussi, on s'ingénie à dissocier, à analyser de façon fragmentée. Dans le discours dominant, l'accent est mis sur les rivalités et les conflits entre les États arabes. Mais, le plus grave, est qu'on continue de véhiculer le vieux rêve de l'assimilation possible de certains États arabes. Il existerait de « bons États arabes », ceux qui se rapprocheraient le plus du modèle occidental libéral. Cette démarche est purement catastrophique. Il n'y a pas d'assimilation possible et les efforts déployés dans ce sens ne font que renforcer la déception des pays musulmans qui veulent être admis avec toute leur spécificité, et qui ne comprennent pas que l'on puisse nier à ce point leur identité

culturelle. Par ailleurs, depuis quelques années, loin d'assister à une dissociation, on constate un renforcement de la conscience islamique, un renouveau islamique, une affirmation de l'identité transnationale du monde musulman. Ce mouvement qui s'ancre dans la conscience des masses, se développe quel que soit le régime politique des pays qu'il traverse. Certes, dans un premier temps, il fait éclater une série de contradictions sur le plan politique, mais à terme il peut déboucher sur une très large cohésion de l'ensemble des musulmans. Chaque fois que l'on se contente de jouer sur les contradictions on s'aliène davantage les masses musulmanes. Chaque fois que l'on agira dans le sens de la cohésion, on se gagnera leur sympathie. Le problème du Sahara occidental s'inscrit dans la cadre. Les États progressistes défendent la R.A.S.D. ; les régimes déclinants se rangent derrière le Maroc. Certes ce dernier dispose de certains atouts : sa position quasi monopolistique sur le marché des phosphates ; le sentimentalisme post-colonial qui le pare des vertus d'un régime « libéral » occidentalisé. Mais ces atouts demeurent insuffisants. Inéluctablement le Sahara occidental recouvrera son indépendance. Vouloir temporiser, vouloir ménager les différents partenaires n'apportera aucun gain. Il n'y a pas d'arbitrage possible dans ce domaine. Il faut choisir son camp. Le seul vainqueur, et ici se sera le monde de l'Islam, se souviendra des adversaires de la veille ; que ces adversaires l'aient été totalement ou partiellement, dans l'action ou par abstention. Une fois de plus on verra parler des occasions perdues.

*Interview recueillie en juillet 1982.*

**« Sahara Info »  
améliore  
sa présentation  
Aidez-le  
dans son effort  
de diffusion**

# Les indications de Léopold PANET sur le Sahara occidental en 1850

par Maurice BARBIER

Indigène sénégalais et plus précisément métis de Gorée, Léopold Panet entreprit en 1850 un voyage d'exploration dans le Sahara occidental, à la demande du gouvernement français, qui voulait établir une liaison par la terre entre ses colonies du Sénégal et de l'Algérie. Se faisant passer pour musulman, il partit de Saint-Louis du Sénégal le 6 janvier 1850 et arriva à Soueïra (Mogador) dans le sud du Maroc le 25 mai. Peu après, il écrivit un récit détaillé et très intéressant de son expédition, qui fut publié à la fin de 1850 (1). C'était la première tentative d'exploration méthodique du Sahara occidental, si l'on excepte les séjours et les voyages forcés des divers naufragés sur la côte de cette région au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, qui ont également laissé des descriptions et des témoignages très utiles (2).

Au cours de son voyage, long et dangereux, qui dura près de cinq mois et connut de multiples difficultés, Panet traversa l'Adrar (en restant un mois à Chinguetti), le Zemmour, la Seguiet el Hamra, le Draâ, le Noun et le Sous. Il rencontra des campements et des membres des diverses tribus de ces régions, en particulier des Ouled Bou Sba, des Ouled Delim, des Reguibat, des Tidrarin, des Arousien, des Izerguien, des Tekna, des Aït Hassan et des Aït Ba-Amrane. Dans le Noun, il fut reçu avec beaucoup d'hospitalité par le Cheikh Beïrouk, auprès de qui il était chargé d'une mission d'information. La finesse de son intelligence, son sens de l'observation et sa connaissance de l'arabe confèrent une valeur toute particulière au récit de son périple et aux informations qu'il contient concernant notamment la Seguiet el Hamra (pp. 127-140), le Draâ (pp. 141-143) et le Noun (pp. 143-161).

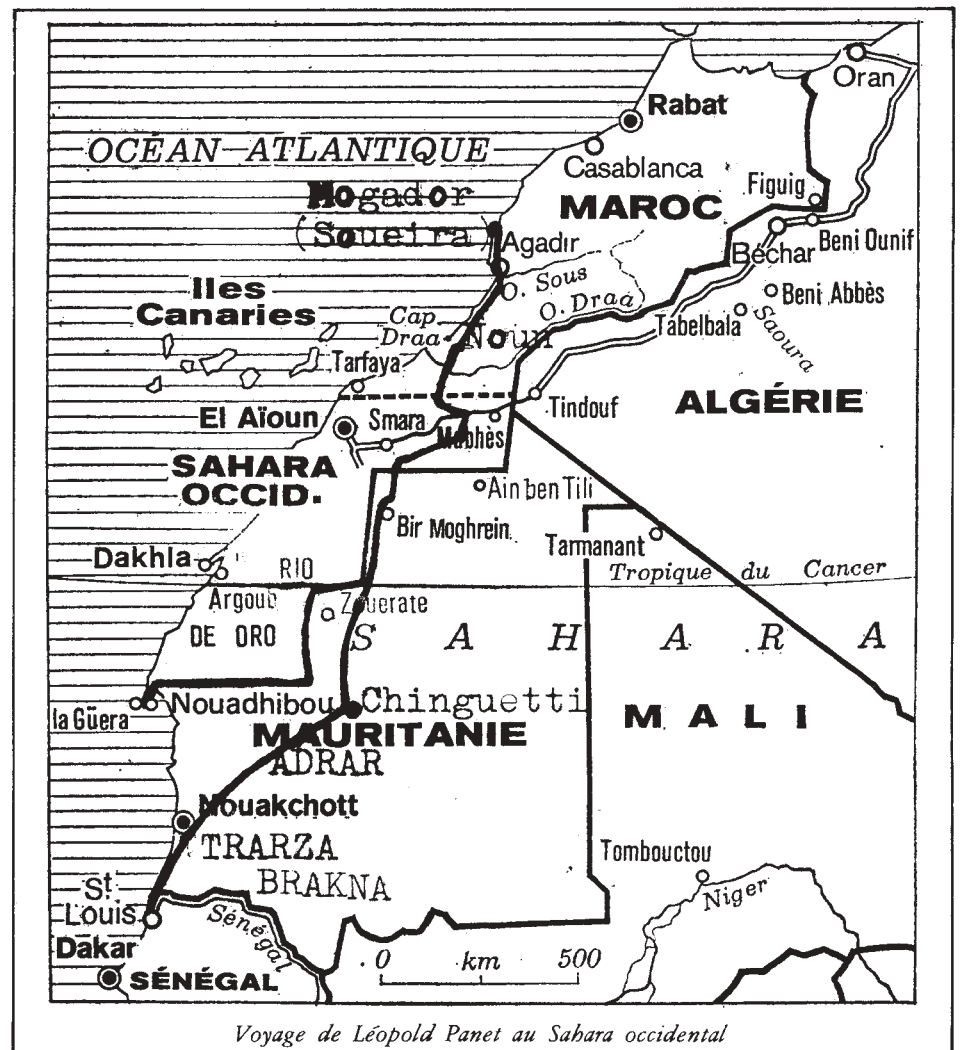
Dans le Zemmour, il fréquenta surtout les Ouled Bou Sba et recueillit un intéressant récit sur l'origine de cette tribu, où le merveilleux se mélange à l'histoire pour l'embellir (pp. 112-118). Il ne rencontra pas directement les Reguibat, évoqués seulement en passant et qualifiés sommairement de « tribu méchante, rompue aux habitudes de pillage » (p. 78), ce qui indique une tribu guerrière, ayant coutume de pratiquer la razzia et suscitant ainsi la crainte de ses voisins et des caravanes. Le

tombeau d'un chérif (marabout) reguibat est également signalé à Termaçon, un peu au sud de l'oued Draâ (p. 140).

La Seguiet el Hamra est décrite comme une « immense plaine bordée de mimosa-gommier ». Le voyageur ajoute : « La gomme y est abondante et, dans sa partie ouest, on y cultive avec succès l'orge qui y est d'une qualité supérieure » (p. 133). Plus au nord, Panet traversa « une contrée assez fertile », avec une nature riche et riante, qui correspond sans doute au Draâ (pp. 142-143). Enfin, la région du Noun

est décrite d'une manière détaillée, avec ses diverses cultures (blé, orge, tabac, plantes potagères), ses arbres fruitiers (pommiers, oliviers, figuiers, abricotiers), ses animaux variés (chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches, moutons, chameaux), ses mœurs et ses coutumes particulières, son gouvernement par la famille Beïrouk et ses activités commerciales florissantes.

Au cours de son voyage, Panet put constater que les diverses tribus rencontrées, notamment celles du Zemmour, de la Seguiet el Hamra et du Noun, étaient



indépendantes les unes des autres et étaient habituellement rivales sinon hostiles entre elles. Surtout, elles ne dépendaient nullement du sultan du Maroc, dont l'autorité ne s'exerçait pas au-delà d'Agadir environ. Entre le Maroc d'alors et le Noun, Panet place la tribu des Chelleuh' (ou Chleuh), considérés comme des « voleurs ». Il les présente comme une « tribu berbère dont les États séparent Noun du Maroc et de Soueïra » (p. 143). Il indique clairement qu'ils sont totalement indépendants du sultan : « Unis ensemble pour la défense de leurs intérêts et pour leur indépendance, ils ne subissent pas l'autorité d'Abd-er-Rahman » (p. 180) (il s'agit du sultan Moulay Abd-er-Rahman, 1822-1859).

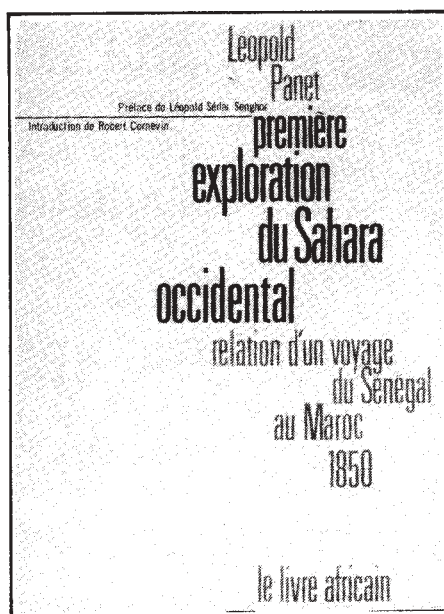
## La région du Noun et le cheikh Beirouk

Plus au sud, le Noun ne relevait pas davantage du sultan, qui n'y exerçait aucune autorité, ni même aucune influence. C'était le domaine d'une tribu arabe, les Aït Hassan, et il était gouverné par la famille Beirouk, dans laquelle le pouvoir se transmettait héréditairement. A plusieurs reprises, Panet parle des « États » du Cheikh Beirouk, parfaitement distincts et indépendants de ceux du sultan marocain. Il décrit clairement la situation politique de cette région, véritable fief de la famille Beirouk : « Le gouvernement de Noun, transmissible par ligne collatérale, est placé... entre les mains de Beirouk, qui prend le titre de Cheikh. Doué d'une intelligence peu ordinaire, Beirouk est une de ces âmes fortes qui n'obéissent qu'à leurs inspirations... Noun est la propriété de la tribu arabe connue sous le nom d'Aït-Haçan et dont une petite fraction, appelée Tekna, se retrouve sur la côte, aux confins de la rivière de Saguiâ. La famille Beirouk est originaire de cette tribu, qui se partage en marabouts et en hommes de guerre. Elle conserve une illustre renommée acquise dans les différents démêlés des tribus qui parcourent la côte occidentale d'Afrique » (p. 154).

Le cheikh Beirouk exerçait donc une autorité incontestée dans le Noun et son influence semblait même s'étendre sur les tribus voisines, où il avait des agents. Non seulement il était indépendant du sultan, mais il était pour lui un sérieux rival au point de vue commercial, car il contrôlait le commerce transsaharien, qui transitait par ses États, et pouvait le détourner à son profit en ouvrant un comptoir sur la côte. Les commerçants du Noun — Beirouk en tête — étaient particulièrement actifs et envoyaient des caravanes à l'étranger et à l'intérieur du continent jusqu'à Tombouctou : ils assuraient ainsi les échanges entre le Soudan et le Maroc. Panet écrit très justement : « C'est le commerce du Noun qui fait l'importance de celui de Soueïra, ville chérie d'Abd-er-Rahman. Aussi les plus vives préoccupations de ce chef sont-elles de voir Beirouk ouvrir un comptoir sur son littoral » (p. 156).

Pour cette raison, Panet pense que le sultan Moulay Abd-er-Rahman, soucieux

de l'essor commercial de son pays, pourrait chercher à se rendre maître du Noun et voudrait en tout cas empêcher Beirouk d'ouvrir un comptoir aux Français, ce qui ruinerait Soueïra. Pour dissuader ce dernier, le sultan lui a offert la remise des droits sur les marchandises vendues ou achetées au Maroc et à Soueïra. Beirouk a accepté, mais il restait libre d'avoir des rapports directs avec les nations européennes. C'est pourquoi, en homme avisé, Panet, visiblement séduit par le dynamisme commercial du Cheikh et la prospérité de ses sujets, recommande vivement de créer un comptoir français à Noun, car « on ne peut douter que ce pays n'acquière dans la suite une importance très sensible » : « Je crois, souligne-t-il, qu'un établissement de commerce à Noun ne pourra pas manquer d'offrir un intérêt sensible à notre commerce extérieur, et qu'on pour-



rait l'essayer avec un espoir complet de succès » (p. 157). De plus, en raison de la concurrence ainsi engendrée, « un établissement à Noun aurait encore l'avantage d'amener l'empereur du Maroc à réduire les droits d'entrée et de sortie à Mogador », qui étaient de 10 % à l'entrée et parfois de 30 % à la sortie (p. 158). Cela confirme que le Noun échappait alors entièrement à l'autorité du sultan et que le cheikh Beirouk pouvait agir en toute indépendance et traiter directement avec la France.

D'ailleurs, on l'a dit, Panet avait été chargé par le gouverneur du Sénégal de s'informer si Beirouk songeait encore au traité conclu auparavant avec lui par les Français. Il rapporta que le cheikh était « toujours disposé à tenir ses engagements si le gouvernement jugeait convenable de donner suite à ce projet » (3). Si la France envisageait ainsi de traiter directement avec Beirouk, c'est que le sultan du Maroc n'exerçait aucune autorité dans la région du Noun.

Une autre confirmation est encore fournie par l'attitude de Beirouk à l'égard des naufragés sur la côte du Noun et au-delà. Panet entretint son hôte de ce problème et lui dit « qu'il se ferait l'ami de l'Europe entière, en s'occupant avec une grande sol-

litude, lorsqu'il apprend qu'un bâtiment s'est perdu sur la côte, de faire rechercher les hommes de l'équipage et de les diriger immédiatement à Soueïra ». Mais il apprit du Cheikh qu'il avait, « dans toutes les tribus qui parcourent la côte, des agents chargés de racheter ces naufragés et de les conduire à Noun » (p. 164). Ainsi, quelques mois plus tôt, deux naufragés espagnols avaient été retrouvés par les Ouled Bou Sba, qui les avaient vendus à un de ses agents ; mais, à la demande du gouverneur du Sénégal et de l'émir du Trarza, ils furent repris et dirigés sur le Sénégal (4). Cela montre que le sort des naufragés sur la côte du Noun dépendait de Beirouk et non du sultan. Les traités signés par le Maroc avec l'Espagne en 1799 et 1861 et avec l'Angleterre en 1856, qui contenaient des dispositions concernant les naufragés, confirment clairement que le sultan n'avait pas d'autorité dans la région du Noun, qui n'était pas considérée comme faisant partie de ses États (5).

La relation du voyage de Panet apporte donc de précieuses indications sur les limites méridionales de l'autorité du sultan marocain et sur la répartition des pouvoirs au Sahara occidental au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, soit une trentaine d'années avant la colonisation du Rio de Oro par l'Espagne. Il est clair que les États du sultan ne dépassaient pas alors le niveau d'Agadir, port qui était d'ailleurs délaissé au profit de Mogador. Plus au sud, c'était le domaine des Chelleuh', déjà indépendants du sultan, puis dans le Noun, les États du cheikh Beirouk, qui jouissaient d'une pleine indépendance et dont les activités commerciales assuraient une prospérité enviée. Plus au sud encore, dans la Seguiet el Hamra et dans le Zemmour, les tribus dépendaient encore beaucoup moins du sultan, qui ne pouvait ni ne voulait exercer aucune autorité dans ces régions lointaines et sans intérêt pour lui. Il n'y avait alors aucune trace de soumission ou d'allégeance de ces tribus à ce dernier.

Maurice Barbier  
Université de Nancy-II

(1) Léopold Panet, « Relation d'un voyage du Sénégal à Soueïra (Mogador) », *Revue coloniale*, t. V, novembre 1850, pp. 379-445, et décembre 1850, pp. 473-563, carte. Voir aussi *Première exploration du Sahara occidental, Relation d'un voyage du Sénégal au Maroc, 1850*, Préface de L.S. Senghor, introduction de Robert Cornevin, Paris, Le livre africain, 1968, 190 p. ; c'est aux pages de ce livre que nous renvoyons dans le texte.

(2) Il faut aussi signaler avant Panet, les voyages de deux Arabes dans la Seguiet el Hamra, cf. « Itinéraires de Ben Ali et d'Abderrahmane en Seguiet el Hamra », *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, octobre 1849. Onze ans après Panet, Bou el-Moghdad fit le même voyage que lui de Saint-Louis à Mogador, cf. « Voyage de Si Bou Moghdad de Saint-Louis (Sénégal) à Mogador (Maroc), du 10 décembre 1860 au 6 mars 1861 », *Revue maritime et coloniale*, mai 1861, pp. 477-494, carte, et *Nouvelles Annales des voyages* 7 (6), juin 1861, pp. 257-270.

(3) Voir à ce sujet la lettre du 31 mai 1850 de M. Flory, consul de France à Mogador, au ministère des Affaires étrangères, citée par Robert Cornevin dans *Léopold Panet, op. cit.*, p. 20.

(4) Panet signale un « rapport » particulier des Ouled Bou Sba avec l'émir du Trarza, impliquant une certaine soumission de leur part.

(5) Pour une analyse détaillée de ces traités, voir Maurice Barbier, *Le conflit du Sahara occidental*, Paris, L'Harmattan, 1982, pp. 44-47.

# PÉTITION A RETOURNER D'URGENCE A L'ASSOCIATION

## faites-la connaître autour de vous



Monsieur le Président,

A la veille de votre départ au Maroc, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation qui prévaut actuellement au Sahara occidental.

Comme vous le savez, la poursuite de l'occupation militaire d'une partie de la République Arabe Sahraouie Démocratique, 51<sup>e</sup> État de l'O.U.A., par les Forces Armées Royales Marocaines, se trouve aggravée par l'engagement direct des États-Unis dans ce conflit.

Aussi nous saisissons l'occasion de la visite que vous rendez au Roi Hassan II pour vous exprimer nos plus vives inquiétudes sur les risques d'internationalisation d'un conflit ayant pour origine un simple problème de décolonisation. Ces risques sont amplifiés par la récente réouverture de bases américaines au Maroc.

Nous en appelons à votre haute autorité, et cela en référence à vos nombreuses déclarations concernant le

droit des peuples à vivre libres et indépendants sur leurs territoires, pour que votre rencontre avec le Roi du Maroc permette à la France de réaffirmer sa volonté de paix, de justice et de liberté pour toutes les nations du continent africain.

Il nous semble particulièrement préjudiciable au rayonnement de la France que celle-ci continue à assurer, comme par le passé, une assistance militaire utilisée par le gouvernement marocain pour la poursuite de son agression contre le peuple sahraoui.

Seule une rigoureuse neutralité permettra à la France d'apporter une contribution positive au conflit qui oppose le Maroc à la République Arabe Sahraouie Démocratique, ceci dans le respect des résolutions de l'O.U.A. et de l'O.N.U.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre profond attachement à la paix.

Signature :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

J'ai envoyé la pétition nationale, en faveur de la R.A.S.D., au Président de la République

NOM : \_\_\_\_\_ PROFESSION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(Facultatif)

J'aimerais recevoir :

- des exemplaires de la présente pétition  
nombre \_\_\_\_\_
- des informations sur votre action  
oui/non \_\_\_\_\_

Veuillez trouver ci-joint (sous enveloppe) pour soutenir votre action un chèque de

CCP : Association Amis de la R.A.S.D.  
19303 94 K Paris